



Lesage: la double taxation, possible

QUEBEC — Une fois de plus, le premier ministre a déclaré, hier soir, que si le Québec n'obtient pas d'Ottawa "le minimum qui nous est essentiel pour le respect de nos droits et pour notre affirmation comme peuple", le gouvernement se verra "forcé de choisir l'une ou l'autre de trois voies ou même les trois voies à la fois: emprunter davantage, être réduit à utiliser la double taxation ou couper certaines dépenses pourtant essentielles". M. Jean Lesage, participant au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, a fait la revue des réalisations de son gouvernement depuis les élections de novembre 1962, dégageant la signification du discours du trône, affirmé sa ferme intention d'établir une caisse de retraite, parlé des relations fédérales-provinciales et brossé un tableau de la situation actuelle des fonctionnaires de la province. Le premier ministre a affirmé que la nationalisation de l'électricité, qui est maintenant chose faite, marque une étape importante dans l'orientation nouvelle de la vie économique au Québec.

"Quoique toute récente encore, dit-il, elle permet déjà aux nôtres de s'affirmer dans les domaines de la finance, de l'industrie et du commerce."

Il a déclaré que les travaux gigantesques de la Manicouagan étaient une affirmation du génie québécois.

"Se situant dans le cadre du plan d'action économique que le gouvernement entend mettre en œuvre dès 1965, l'intégration de notre réseau électrique a déjà permis que nous nous attaquions avec succès à la régionalisation industrielle."

Comme exemple concret il a cité "la transformation radicale que connaît la Gaspésie" avec l'établissement de nouvelles industries: usine de carton et de revêtement de 340 millions à New-Richmond; production de papier-journal à l'usine de la Gaspésie Pulp and Paper à Chandler; scierie Lacroix Lumber à Carleton Place; scierie à Bonaventure et à New-Richmond, etc.

Il a rappelé que du 31 mars 1960 au 1er novembre 1963, les fonctionnaires de la province avaient reçu une hausse moyenne de traitement de 9,60, plaçant ainsi, dans ce domaine, le Québec en troisième rang des provinces canadiennes, étant devancé par la Saskatchewan et l'Ontario.

Il a aussi souligné que l'Assemblée législative sera bientôt appelée à procéder à la formation d'un comité spécial chargé d'étudier les relations de travail dans les services publics: fonctionnaires provinciaux, employés des hôpitaux, etc.

Le discours du Trône

M. Lesage a déclaré que "plus que jamais cette année, nous avons voulu orienter notre législation directement vers la personne humaine. Les projets que nous proposons touchent de près les individus et les familles et, par leur action, vont compléter les avantages d'ordre général déjà garantis par notre politique administrative et économique en vigueur depuis 1 an ou deux."

"C'est ainsi par exemple que dans ses projets de loi, le gouvernement s'est longuement arrêté aux problèmes de la classe ouvrière et de la classe agricole. Plusieurs mesures seront soumises qui sont dans l'intérêt de ces deux groupes de citoyens que notre société a souvent eu tendance à négliger. Il s'agit du code du travail, de la caisse de retraite d'indemnité de la discrimination en matière d'emploi, la révision du statut de la femme mariée, la protection contre les abus des compagnies de prêts etc."

La caisse de retraite

Le premier ministre a rappelé que la situation des personnes âgées l'avait toujours préoccupé depuis 1960. Il avait été co-président d'un comité des Communes et du Sénat sur la sécurité de vieillesse.

Le programme électoral du parti libéral en 1960 parlait de l'établissement d'une caisse de retraite. La session spéciale du 7 juillet dernier a permis à la législature d'affirmer son intention de créer le plus tôt possible un tel fonds.

La caisse, selon M. Lesage, aura des conséquences économiques et financières importantes. "A un moment, dit-il,

où l'épargne disponible pour fins d'investissements ne suffit pas pour satisfaire tous les besoins de capitaux, la création d'une réserve en partie fondée sur des hypothèques actuelles contribuera à résoudre la pénurie relative qui, en particulier, se fait sentir dans un Québec en pleine croissance. Ainsi, indirectement la caisse de retraite québécoise pourra devenir un outil important de la politique économique et financière du Québec."

La politique agricole

Le premier ministre a fait un long exposé de la politique agricole de son gouvernement. Il a rappelé les législations de la dernière session, concernant

les sociétés coopératives agricoles, la mise en marché des produits agricoles, l'aménagement rural, le maximum du crédit agricole porté à \$15.000, etc.

Parlant de la réorientation des productions agricoles, M. Lesage a parlé d'un plan qui permettrait au Québec d'être moins déficitaire quant à de nombreuses denrées: porc, bœuf, mouton, agneau, dinde, tomate, pomme de terre, etc., etc.

Il a dit qu'il avait reçu en avril dernier un rapport intérimaire du comité d'étude de la commercialisation des produits agricoles.

"Ce comité a suggéré des programmes précis concernant

Voir page 2: Lesage

nant les sociétés coopératives agricoles, la mise en marché des produits agricoles, l'aménagement rural, le maximum du crédit agricole porté à \$15.000, etc.

Parlant de la réorientation des productions agricoles, M. Lesage a parlé d'un plan qui permettrait au Québec d'être moins déficitaire quant à de nombreuses denrées: porc, bœuf, mouton, agneau, dinde, tomate, pomme de terre, etc., etc.

Il a dit qu'il avait reçu en avril dernier un rapport intérimaire du comité d'étude de la commercialisation des produits agricoles.

"Ce comité a suggéré des programmes précis concernant

Voir page 2: Lesage

nant les sociétés coopératives agricoles, la mise en marché des produits agricoles, l'aménagement rural, le maximum du crédit agricole porté à \$15.000, etc.

Parlant de la réorientation des productions agricoles, M. Lesage a parlé d'un plan qui permettrait au Québec d'être moins déficitaire quant à de nombreuses denrées: porc, bœuf, mouton, agneau, dinde, tomate, pomme de terre, etc., etc.

Il a dit qu'il avait reçu en avril dernier un rapport intérimaire du comité d'étude de la commercialisation des produits agricoles.

"Ce comité a suggéré des programmes précis concernant

Voir page 2: Lesage

nant les sociétés coopératives agricoles, la mise en marché des produits agricoles, l'aménagement rural, le maximum du crédit agricole porté à \$15.000, etc.

Parlant de la réorientation des productions agricoles, M. Lesage a parlé d'un plan qui permettrait au Québec d'être moins déficitaire quant à de nombreuses denrées: porc, bœuf, mouton, agneau, dinde, tomate, pomme de terre, etc., etc.

Il a dit qu'il avait reçu en avril dernier un rapport intérimaire du comité d'étude de la commercialisation des produits agricoles.

"Ce comité a suggéré des programmes précis concernant

Voir page 2: Lesage

nant les sociétés coopératives agricoles, la mise en marché des produits agricoles, l'aménagement rural, le maximum du crédit agricole porté à \$15.000, etc.

Parlant de la réorientation des productions agricoles, M. Lesage a parlé d'un plan qui permettrait au Québec d'être moins déficitaire quant à de nombreuses denrées: porc, bœuf, mouton, agneau, dinde, tomate, pomme de terre, etc., etc.

Il a dit qu'il avait reçu en avril dernier un rapport intérimaire du comité d'étude de la commercialisation des produits agricoles.

"Ce comité a suggéré des programmes précis concernant

Voir page 2: Lesage

nant les sociétés coopératives agricoles, la mise en marché des produits agricoles, l'aménagement rural, le maximum du crédit agricole porté à \$15.000, etc.

Parlant de la réorientation des productions agricoles, M. Lesage a parlé d'un plan qui permettrait au Québec d'être moins déficitaire quant à de nombreuses denrées: porc, bœuf, mouton, agneau, dinde, tomate, pomme de terre, etc., etc.

Il a dit qu'il avait reçu en avril dernier un rapport intérimaire du comité d'étude de la commercialisation des produits agricoles.

"Ce comité a suggéré des programmes précis concernant

Voir page 2: Lesage

Johnson: que le gouvernement démissionne!

QUEBEC, (DNC). — Le chef de l'opposition a réclamé hier la démission immédiate du gouvernement Lesage, l'accusant d'avoir manqué d'honnêteté, de compétence et de planification véritable. De plus, M. Daniel Johnson a fait un plaidoyer en faveur d'une nouvelle constitution, seule alternative, selon lui, au séparatisme.

Faisant la revue générale de l'administration de la province, le chef de l'opposition a soutenu que le manque d'honnêteté du gouvernement apparaît dans le fait que ses actes sont en contradiction formelle avec ses promesses:

Promesse de ne pas augmenter les taxes, promesse de racheter les dettes scolaires, promesse de faire des économies, promesse de réaliser la gratuité en faisant porter le coût de l'éducation sur les revenus des richesses naturelles, promesse de ne pas établir de ministère de l'éducation,

sauf celui du revenu, qui est le ministère des taxes. La société générale de financement n'a pas encore créé une seule industrie, ni un seul emploi nouveau. Le parti qui se présentait comme celui de la justice sociale est le plus réactionnaire et le plus rétrograde que nous ayons encore connu. Il ne fait que surtaxer les pauvres pour augmenter le surplus des riches.

Selon le chef de l'opposition le manque de compétence ressort du fait que le gouvernement actuel a reconstruit après avoir tout chahuté et tout fichu par terre. Après trois ans et demi de pouvoir, il n'est en mesure d'inaugurer ou de poursuivre les œuvres commencées par l'Union nationale, comme dans le domaine des aménagements hydro-électriques. Les nouveaux ministères qu'il a créés (affaires culturelles, affaires fédérales-provinciales) sont d'une inefficacité totale,

tout petit vingt millions. Et sur ce tout petit vingt millions, on n'avait encore investi, aux dernières nouvelles, que trois millions et demi."

"Ces trois millions et demi ont d'ailleurs été investis dans des entreprises qui étaient déjà nôtres, et qui marchaient bien. M. Filion a même déclaré, à plusieurs reprises, que la Société générale de financement n'était pas faite pour renforcer les industries qui vont mal, mais pour aider celles qui vont bien."

Ce n'est pas lui qui a tort, car on ne peut tout de même pas risquer l'argent des caisses populaires et du public dans des affaires douteuses. C'est la propagande libérale qui le tort de dire le contraire pour surprendre la bonne foi de l'électorat.

"Adieu donc les industries nouvelles. Adieu les nouveaux emplois. Le Québec en est rendu à battre même les provinces Mariti-

mes avec son taux de chômage.

"Et voilà que les faillites se multiplient. Des institutions financières comme la Société nationale de gestion, qui avaient été créées spécialement pour encourager les épargnants canadiens-français à investir dans l'industrie, s'écroulent lamentablement, le gouvernement a-t-il seulement tenté d'éviter ce désastre, qui n'est peut-être pas un grand désastre financier si l'on considère le montant en jeu, mais qui risque de devenir un grand désastre national et dissuadant nos gens, pour un autre quart de siècle, de placer leurs capitaux dans des valeurs industrielles gérées par des Canadiens français?"

Le chef de l'opposition a soutenu que les seules initiatives dont le gouvernement trouve à se vanter sont en réalité des initiatives fédérales: route transcanadienne, prêts aux mu-

Voir page 2: Johnson

Pearson fera état à Johnson de ses entretiens avec de Gaulle

La journée de Pearson

PARIS — La visite officielle à Paris de M. Lester Pearson a été marquée hier par deux réunions importantes: la première a eu lieu, en fin de matinée, entre le premier ministre du Canada et son collègue français M. Georges Pompidou, la seconde, dans l'après-midi, a été une réunion à huis clos entre M. Pearson et le général de Gaulle, qui avait déjà eu hier un très long entretien en tête-à-tête. Ils étaient, cette fois, accompagnés de M. Georges Pompidou, des ministres des Affaires étrangères des deux pays, MM. Paul Martin, et Maurice Couve de Murville, et des ambassadeurs à Paris et à Ottawa, MM. Pierre Dupuy et Raymond Bousquet.

L'entretien du matin entre les deux chefs de gouvernement a constitué un classique tour d'horizon de politique générale englobant les relations Est-Ouest, l'O.T.A.N., l'Europe, et, évidemment l'amitié franco-canadienne. Ces échanges de vues ont été suivis par une étude plus approfondie des problèmes économiques intéressant les deux pays.

Un déjeuner a été offert par M. et Mme Georges Pompidou, à l'issue de cet entretien, en l'honneur de M. et Mme Lester Pearson et des membres de leur suite.

Au cours de la réunion plénière, qui a eu lieu hier après-midi à l'Elysée, les hommes d'Etat canadiens et français ont, croit-on, étudié plus particulièrement les questions bilatérales concernant directement la France et le Canada, questions se référant avant tout aux relations économiques et culturelles. Un communiqué conjoint sera publié demain qui passera en revue les problèmes évoqués.

En fin d'après-midi M. Lester Pearson a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a qualifié de "très utiles" les conversations qu'il eues à Paris. Le premier ministre canadien a dit également combien il appréciait "la chaude hospitalité" et le "si charmant accueil" dont la délégation canadienne est l'objet depuis hier matin.

Hier matin, M. Lester Pearson avait déposé une gerbe de coquelicots sur la tombe du Soldat Inconnu, à l'Arc de Triomphe et il avait ensuite échangé des visites avec M. Charles Lussier, délégué général de la province du Québec à Paris.

Cette seconde journée s'est terminée par un dîner offert, à la résidence de l'ambassade du Canada en France, par M. et Mme Lester Pearson en l'honneur du premier ministre français et de Mme Georges Pompidou. A l'issue de ce dîner, où plusieurs ministres et de hautes personnalités françaises et canadiennes avaient été invitées, une brillante réception a réuni dans les salons de l'ambassade les convives du dîner et l'élite de la société franco-canadienne de Paris.

PARIS — M. Lester Pearson s'est déclaré hier particulièrement ému des termes dans lesquels le général de Gaulle lui avait exprimé ses vœux pour que le Canada demeure "une nation forte et unie". S'adressant à la presse au terme de la seconde journée de sa visite officielle à Paris, le premier ministre canadien a dit combien lui-même et les membres de sa suite appréciaient la "chaude hospitalité" et le "si charmant accueil" dont ils sont l'objet depuis mercredi matin.

M. Pearson a qualifié de "très utiles" les conversations qu'il a eues tant avec le général de Gaulle qu'avec le premier ministre français M. Georges Pompidou. Il a tenu toutefois à souligner que sa visite était avant tout une visite d'amitié destinée à échanger des vues sur de très nombreux problèmes et qu'il était difficile de prévoir avec précision la date et la nature des résultats concrets et tangibles qui en résulteraient.

Mais il a demandé à la presse d'attendre à ce sujet le communiqué qui sera publié aujourd'hui.

Interrogé sur ses entretiens avec le général de Gaulle au sujet des relations Est-Ouest, M. Pearson a déclaré qu'il avait été frappé par le réalisme du général de Gaulle devant ce que l'on est convenu d'appeler la détente.

A propos de l'O.T.A.N., M. Pearson a confirmé que la France et le Canada n'ont évidemment pas toujours les mêmes conceptions au sujet de l'Alliance atlantique, mais que les deux pays lui sont l'un et l'autre fidèles et que ces divergences de vues ne représentent en aucune façon un élément de friction entre les deux gouvernements. Le premier ministre canadien a ajouté qu'il était heureux de faire état de ses conversations avec le général de Gaulle lorsque, très prochainement, il rencontrera le président Johnson.

"J'ai constaté avec satisfaction, au cours de ma visite, que nous désirons ensemble accroître nos intérêts communs", a déclaré notamment le premier ministre canadien, M. Lester Pearson dans le bref discours qu'il a prononcé hier au soir au cours du dîner qu'il offrait à l'ambassade du Canada, en l'honneur du premier ministre français M. Georges Pompidou.

M. Pearson, qui a rappelé les précédents voyages qu'il a faits en France et fait l'éloge de "l'esprit d'indépendance et de résistance des citoyens français", a souligné qu'au cours de la première visite qu'il fait en France en qualité de premier ministre, il a été "bien impressionné par la sagesse de ses dirigeants et par les progrès scientifiques, techniques et économiques qui témoignent d'une société française nouvelle et vibrante. J'ai été reçu, comme Canadien, avec la plus amicale et entière hospitalité, pour laquelle nous tenons, mon épouse et moi et ceux qui nous accompagnent, tous vous exprimons notre profonde gratitude."

Voir page 2: Pearson fera

Pearson invite de Gaulle

PARIS. — Le premier ministre Pearson a invité le président de Gaulle à faire un détour par Ottawa à son retour de Mexico, en mars prochain. L'homme d'Etat canadien a fait part de cette invitation aux journalistes, au terme de ses entretiens avec le président. Il a toutefois souligné qu'il n'avait aucune raison de croire que le général de Gaulle retiendrait sa suggestion.

M. Pearson a, en riant, refusé de répondre à un journaliste lui demandant si le boycottage par la France de la conférence de Genève sur le désarmement constituait à son avis un aspect du réalisme politique du général de Gaulle.

Le premier ministre canadien a enchaîné en déclarant que le Canada enverrait à Genève une très importante délégation.

Interrogé sur le point de savoir s'il avait abordé avec le général de Gaulle la question d'une éventuelle rencontre du président de la République française et le président Johnson, M. Lester Pearson a déclaré que cette question n'avait absolument pas été abordée.

Les relations du Canada avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, M. Lester Pearson a rappelé d'abord qu'il se rendait la semaine prochaine à Washington pour faire visite au président Johnson et il a souligné la coopération étroite et amicale existant entre Ottawa et les Etats-Unis.

"Quant au climat de nos relations avec la Grande-Bretagne, a-t-il ajouté, il est excellent. A ce sujet, il a souligné la portée de la visite que doit faire le mois prochain à

Pearson au "Monde": des consultations ministérielles entre Paris et Ottawa devront à l'avenir être plus fréquentes

PARIS. — Dans une interview que publiait hier le quotidien parisien "Le Monde", M. Lester Pearson, déclare notamment:

"J'espère que l'avenir, les gouvernements français et canadiens auront à l'échelon ministériel des entretiens plus fréquents sur les problèmes d'intérêt commun."

"J'estime que le cadre de nos relations doit être élargi afin de refléter l'évolution profonde de nos deux pays au cours des dernières années."

PARIS. — "L'objet primordial de ma visite à Paris est de renforcer encore davantage les relations entre la France et le Canada".

Interrogé sur les problèmes du désarmement, le premier ministre a fait remarquer qu'il s'agissait maintenant de trouver "quant à l'arrêt des essais sous-marins une base d'entente qui soit acceptable pour tous". Sans doute y aura-t-il du temps "mais je crois, a-t-il dit, qu'on trouvera une solution et que la Commission du désarmement de Genève peut y contribuer."

En ce qui concerne les relations du Canada avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, M. Lester Pearson a rappelé d'abord qu'il se rendait la semaine prochaine à Washington pour faire visite au président Johnson et il a souligné la coopération étroite et amicale existant entre Ottawa et les Etats-Unis.

"Quant au climat de nos relations avec la Grande-Bretagne, a-t-il ajouté, il est excellent. A ce sujet, il a souligné la portée de la visite que doit faire le mois prochain à

Ottawa "son vieil ami Sir Alec Douglas Home, en sa qualité de chef du gouvernement britannique."

Comme on lui demandait si le Canada jugerait, d'autre part, utile d'entrer dans l'organisation des Etats américains, le premier ministre a d'abord fait remarquer que son pays faisait partie de trois organisations qui se rattachent à l'O.E.A. ajoutant: "Je verrais certains avantages à ce que le Canada soit membre de l'organisation. De nombreux facteurs toutefois exigent un examen approfondi avant qu'une décision finale puisse être prise". Pour Cuba, le Canada entendrait certes des relations diplomatiques et commerciales avec ce pays, comme il le fait avec d'autres pays "dont la philosophie politique ou la constitution diffèrent des siennes". "Il n'y a rien là qui implique une approbation par le Canada de tel ou tel gouvernement".

Interrogé sur l'opportunité d'une révision du Pacte confédéral canadien, M. Lester Pearson a répondu que l'une des qualités du fédéralisme canadien était sa faculté d'adaptation: "Notre système fédéral a remarquablement bien réussi jusqu'à maintenant à reconcilier les intérêts primordiaux du Canada dans son ensemble et les besoins de nos principales groupes ethniques ainsi que de nos diverses régions. Je crois par conséquent qu'il sera possible, aujourd'hui comme autrefois, de nous adapter aux exigences nouvelles dans les cadres de notre constitution actuelle. Mais s'il devenait évident que certaines modifications à la constitution sont requises et que ces modi-

fications sont clairement le vœu des Canadiens, elles devraient être apportées, et elles le seraient."

En ce qui concerne une amélioration éventuelle des relations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, notamment celui du Québec, M. Lester Pearson a dit son espoir dans l'efficacité d'une action concrète entre l'un et les autres: "Je songe à une forme de coopération étroite, efficace et continue, à un fédéralisme coopératif comme nous en sommes venus à l'appeler au Canada."

"Le nouveau concept a quatre aspects fondamentaux. Premièrement il exige que le gouvernement fédéral et les provinces respectent leurs juridictions et leurs responsabilités réciproques. Deuxièmement des consultations bilatérales tenues en temps opportun doivent servir à coordonner l'action parallèle que les gouvernements fédéral et provinciaux doivent entreprendre sur des sujets d'intérêt commun et concurrent. Troisièmement le partage des ressources fiscales doit s'accomplir conformément aux responsabilités respectives du gouvernement fédéral et des provinces. Enfin le partage doit être équitable non seulement à l'égard de l'un comme des autres gouvernements, mais à l'égard aussi des provinces l'une par rapport à l'autre..."

Enfin le premier ministre a énoncé quelques-uns des plans de son gouvernement, notamment pour réduire le niveau actuel du chômage et "jeter en même temps les bases qui exigent la saine croissance de l'économie canadienne."

Le ministre Laporte devant les grands problèmes métropolitains L'autonomie municipale totale est chose périmée

par Jean-Marc LALIBERTÉ

"L'autonomie municipale totale, inviolable, l'autonomie qui élève des barrières artificielles infranchissables entre municipalités d'une même agglomération est chose du passé."

Voilà la conclusion préliminaire que tire le ministre des affaires municipales, Me Pierre Laporte en jetant un premier regard sur les nombreux problèmes métropolitains qui se posent aux villes de la région de Montréal.

Parlant devant les membres du club Richelieu-Montréal, le ministre des affaires municipales a annoncé la formation d'un comité d'étude où siègeront des représentants de Montréal et des villes de banlieue de même que du ministre de Me Laporte. Ce comité, qui se mettra au travail le plus tôt possible, aura pour mission de colliger les faits, d'obtenir tous les renseignements nécessaires et de suggérer au gouvernement quelle doit être l'étape suivante dans la solution du problème du Grand Montréal.

Le ministre a dit que l'autorité provinciale tentera de trouver une formule analogue pour les problèmes de l'île Jésus et pour ceux de la Rive-Sud.

Le ministre a d'abord souligné que les problèmes métropolitains découlent de l'existence même des municipalités. "Si nous avions à tailler dans du neuf, dit-il, à tracer villes et banlieues dans des espaces vierges, comme à Brasilia, nous n'aurions qu'à éviter les erreurs du passé; mais avec trente-deux municipalités sur l'île de Montréal, une douzaine sur l'île Jésus, une dizaine sur la Rive-Sud, nous sommes en présence de territoires organisés, de corps politiques ayant une histoire, des traditions, des chefs qui ne se laisseront pas facilement déplacer, et parfois des citoyens ayant une sorte de vouloir vivre collectif municipal; des territoires qui, au surplus ont reçu sans bénéfice d'inventaire le lourd héritage des erreurs du passé."

Tracé ensuite un tableau de Montréal et sa banlieue, M. Laporte en conclut qu'essentiellement il y a deux problèmes: celui des services et celui de la taxation.

Le ministre souligne qu'au ministère des affaires municipales, on a la conviction, en considérant les 32 municipalités de l'île de Montréal, d'être en présence d'un même tissu urbain.

C'est devant cette constatation que Me Laporte tire sa conclusion préliminaire concernant l'autonomie municipale totale, à laquelle il ajoute: "L'autonomie municipale est une théorie qui m'est chère, que je me suis engagé à défendre, mais à la condition de ne pas oublier que la notion de bien commun lui est antérieure et doit prévaloir contre elle."

Me Laporte prend soin cependant de mettre en garde ceux qui voudraient interpréter cette attitude comme une déclaration de guerre à l'autonomie municipale.

"Ce n'est pas du tout cela, dit-il. Je dis simplement que, par exemple, le droit de propriété est limité par le bien commun, l'autonomie municipale l'est de même. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement."

Le ministre des affaires municipales a dit ensuite qu'il faut repousser les vues extrémistes si l'on veut trouver une solution au problème de la région de Montréal. Il faut, dit-il, tout autant rejeter les prétentions de ceux qui affirment que tout le marasme financier provient de Montréal que celles de ceux qui soutiennent que les villes de banlieue sont des excroissances inutiles et coûteuses qu'on doit balayer du revers de la main.

Me Laporte a ensuite tenté de démontrer que la grande ville était antérieure à la banlieue, c'est dans la ville que se sont installés les services les plus coûteux et les plus indispensables dans le domaine de l'éducation, de la santé, du transport en commun, des arts, des lettres, etc. Ainsi la grande ville a des responsabilités qui ne sont pas exclusivement les siennes. "Aujourd'hui, dit le ministre, allons-nous dire à la ville de se débrouiller avec ses problèmes?"

Et le ministre poursuit: "Je suis d'avis que pour les grands services métropolitains (universités, grands hôpitaux, centres culturels, la protection en général, le bien-être social, et autres) il y a une responsabilité collective qui retombe sur les épaules de l'agglomération et non sur une ou des villes en particulier". Le ministre souligne ensuite ce qui s'est fait à Londres, Paris, Toronto, Winnipeg, New-York, Miami, et ailleurs pour démontrer que partout on est aux prises avec des problèmes métropolitains.

Il résume ainsi: Il n'y a pas de solution parfaite, et pour l'instant on n'en connaît que quatre:

- 1- le maintien de l'autonomie totale, chacun se débrouillant comme il peut;
- 2- l'amalgamation, qui créerait une seule grande ville aux dimensions de l'île de Montréal;
- 3- une sorte de fédération des municipalités qui s'entendrait pour mettre en commun la création, l'administration et le coût de certains services;
- 4- La création d'une autorité supramunicipale.

Mais le ministre ajoute: "Je n'hésite pas à dire ou à répéter toutefois que l'on doit, d'ores et déjà, considérer la première solution, celle de l'autonomie totale, comme dépassée, périmée."

Pour le reste, le ministre dit: "nous allons étudier avec le ferme espoir d'en arriver à des conclusions en moins de temps que les Parisiens (12 ans), mais moins rapidement quand même que l'ex-président de Métro-Toronto, qui souhaitait tous les jours que tout fut fait "entre le lever et le coucher du soleil".

En attendant les conclusions de l'étude, M. Laporte a fait appel à la bonne volonté de toutes les parties en cause:

"Que MM. Saulnier et Drapeau se prononcent avec la vigueur et le talent qu'on leur connaît pour la création d'une seule ville à la grandeur de l'île de Montréal, dit-il, je ne vois là rien qui puisse leur mériter la réprobation d'une partie de l'opinion publique."

"Que les administrateurs des municipalités de banlieue défendent leur point de vue avec vigueur; rien de plus normal. Je demanderai toutefois à tous d'éviter de faire dévier le débat de peur qu'il ne se perde dans des personnalités désagréables."

Cependant, d'ici le rapport du comité d'étude, le ministre des affaires municipales entend bien laisser les événements suivre leur cours. Il n'y aura pas d'intervention de sa part pour que Montréal suspende sa politique d'annexion car, dit le ministre, si d'autres municipalités veulent annexer un ou des territoires voisins de leur, elles sont libres d'agir à l'intérieur des prescriptions de la loi.

Zanzibar: les Américains sont mis aux arrêts

ZANZIBAR. — M. Abeld Karume, président de la république de Zanzibar, a fait savoir hier soir à M. Frederick P. Picard, chargé d'affaires des Etats-Unis, que tous les Américains habitant dans l'île, y compris lui-même, étaient tenus de rester à domicile.

Le département d'Etat des Etats-Unis a confirmé cette nouvelle, hier soir à Washington, en disant qu'il la tenait de l'ambassadeur américain à Dar es Salaam.

Le président Karume a déclaré que le nouveau gouvernement de Zanzibar avait rompu toutes relations avec les Etats-Unis, et qu'il ferait savoir prochainement à M. Picard quelles seraient ses prochaines décisions.

Le président Karume et le cheik Abdul Rahman Mohamed, dit "Babu", ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement, ont parlé avec M. Picard dans un hôtel de Zanzibar, où ils étaient entrés escortés d'une garde armée.

Lesage...

(Suite de la première page)

L'intensification graduelle des productions animales qui sont déficitaires au Québec. Tous ces programmes sont déjà en application. C'est ainsi qu'en matière de bœuf de boucherie, quelque 1200 têtes en gestation ont été placées cet automne dans le nord-ouest québécois qui a été choisi comme région-pilote pour l'implantation de cette production.

M. Lesage s'est réjoui des recherches économiques faites, en vertu du programme fédéral-provincial d'ARDA, dans la région pilote du Bas-St-Laurent, Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine.

Il a dit que le concept de l'aménagement rural débordait de beaucoup la question agricole pour englober l'implantation de la forêt à l'économie rurale, le développement du tourisme, l'utilisation optimale de toutes les ressources matérielles et humaines du milieu.

Cette œuvre de longue haleine, a-t-il ajouté, s'intègre dans le vaste programme de planification dont le Conseil d'orientation économique du Québec assume la direction.

Les relations fédérales-provinciales

Traitant de l'état actuel du fédéralisme, le premier ministre a dit qu'il comptait énormément sur le comité parlementaire pour aider le gouvernement non seulement à définir les objectifs auxquels nous devons viser, mais aussi les moyens que nous devons prendre pour y arriver.

Rappelant les déclarations qu'il avait faites à Charlotte-Town, le 2 février 1963, à l'université Western Ontario, de London, le 24 mai 1963, il a conclu qu'en matière de fédéralisme, l'attitude générale du gouvernement est à la fois réaliste et positive. Réaliste, parce que nous partons des faits tels qu'ils existent, de la situation dans laquelle nous sommes, et que nous essayons d'abord d'en tirer le meilleur parti possible.

Ainsi, dit-il, la constitution actuelle, aussi imparfaite qu'elle soit, nous donne tout de même certaines juridictions précises. Nous voulons donc d'abord occuper les champs d'action qui nous appartiennent constitutionnellement.

Pour cela, il faut deux choses: 1) que le gouvernement fédéral se retire des domaines qui ne sont pas les siens; 2) que nous disposions des outils financiers nécessaires pour nous acquitter adéquatement de responsabilités plus grandes. C'est par la formule dite "d'option" que nous pouvons atteindre ce double but.

Le premier ministre a dit que

Les architectes en congrès à Montréal

Le congrès annuel de l'Association des architectes de la province de Québec a débuté hier à l'hôtel Reine-Élisabeth. Les répercussions de l'exposition universelle sur Montréal dominent le programme du congrès. Des conférenciers de marque ont été entendus hier, dont M. R. Le Ricolais, professeur à l'Institut de recherches architecturales, de l'université de Pennsylvanie. Il a parlé d'un nouveau concept de liaison aérienne dans les grandes villes; ce concept s'apparente au monorail, mais sans recourir à des poutres de support. Le wagon circule au centre de nasses de fils d'acier tendus, dont l'ancrage repose sur les structures des stations. Le président de l'Institut royal d'architecture du Canada, M. J. L. Davies, de Vancouver, a, d'autre part, insisté sur le fait que les responsables de l'aménagement de l'Expo universelle ne soient pas gênés par les députés ou autres groupes. Il a qualifié de cavalière la façon dont les Communes ont rejeté le symbole de Julien Hébert.

L'attitude du gouvernement

était positive. "Parce que nous n'agissons contre personne mais pour le Québec, non pas en nous repliant sur nous-mêmes, mais plutôt en nous affirmant. De plus, chaque fois qu'une mesure d'origine fédérale ne nous convient pas, nous proposons une alternative. Exemple: caisse de retraite provinciale. Nous ne nous contentons pas de nous plaindre; ce serait une attitude stérile. Rien entendu, notre comportement dérange l'existence des choses existant au Canada. Cependant, c'est inévitable. Cela, nos compatriotes de langue anglaise doivent le comprendre. Notre but n'est pas de briser ce qui existe, mais avec eux de construire un ordre nouveau."

Traitant de la conférence fédérale-provinciale de novembre dernier, M. Lesage a répété qu'il n'était pas satisfait des résultats de cette réunion; mais "vous pouvez compter sur moi que la discussion reprenne à la conférence de Québec, fin février ou début mars."

C'est à ce moment que le premier ministre a tenu à répéter ce qu'il a déclaré, il y a quelques semaines: "Je serai bien franc avec la population du Québec. Si nous n'obtenons pas ce minimum qui nous est essentiel pour le respect de nos droits et pour notre affirmation comme peuple, nous serons forcés de choisir l'une ou l'autre de trois voies: même les trois voies à la fois: emprunter davantage, être réduit à utiliser la double taxation ou couper certaines dépenses pourtant essentielles."

Pearson fera état...

(Suite de la première page)

Le premier ministre a alors exprimé le souhait de recevoir M. Pompidou au Canada "avant longtemps" et a poursuivi: "On s'interroge beaucoup, à l'heure actuelle au Canada, sur la valeur et l'importance de la langue et de la culture française dans notre société nationale, et l'on se demande quelles doivent être les nouvelles méthodes de collaboration et d'association plus étroite entre les éléments anglophones et francophones de notre population, dans l'intérêt du pays tout entier. Dans les régions anglophones du Canada, on s'intéresse beaucoup plus qu'auparavant à la langue et à la culture française et l'on apprécie mieux leur rôle com-

Référendum...

(Suite de la page 3)

de Saragay, le maire Jean Drapeau a déclaré que d'ici le 12 février, les administrateurs de Montréal seraient à l'entière disposition des contribuables de Saragay pour leur fournir tous les renseignements afin de leur permettre de donner un vote en pleine connaissance de cause.

Le président et le vice-président du comité des droits civiques, MM. Donald Scrimshaw et Paul-Emile L'Africain, ont été nommés dans le but de demander à la population de Saragay d'exiger le référendum, ont déclaré: "Notre tâche est terminée et notre comité est dissous. Nous avons permis un référendum non pas parce que nous sommes pour ou contre Montréal, ou pour ou contre St-Laurent, mais parce que nous nous opposons à ce que le maire de Saragay, M. Van E. Leipoldt et quelques-uns de nos conseillers offrent notre territoire sur un plateau d'argent à MM. Drapeau et Saulnier. Maintenant d'ici le référendum la bataille devra se faire entre les villes intéressées à nous annexer."

Pour sa part le maire de Saragay, M. Leipoldt, a déclaré qu'il n'avait pas à commenter le désir d'un groupe de contribuables de son village.

Cependant, M. Leipoldt a dit que personnellement il est convaincu que le référendum ne représente qu'un autre délai à l'annexion à Montréal car il croit fermement que la majorité des citoyens de Saragay désirent cette annexion.

Le scrutin se tiendra tout probablement dans le chalet des patineurs, erige temporairement par la ville de Montréal, dans les limites de Saragay, de neuf heures du matin à sept heures le soir. Le ministre des affaires municipales devra, conformément à la loi, désigner sans délai le président du scrutin.

me élément essentiel dans notre nation

"Il est tout naturel que ces événements apportent un regain d'intérêt ou un nouvel intérêt qui servent à mieux nos relations avec la France, et ceci, je puis vous l'assurer n'est pas exclusif à la province de Québec."

M. Pearson a alors indiqué que le gouvernement canadien préparait un programme d'initiatives culturelles et a rappelé que le gouvernement français accordait des bourses d'études à des étudiants canadiens, dont certains ont eu accès à l'École nationale d'administration. Il a rappelé, en outre, qu'un accord franco-canadien de coproduction cinématographique a été conclu au cours des derniers mois et que d'autres accords permettront des échanges techniques importants.

Le "jeu de clé..."

TORONTO. — Un pasteur anglican a déclaré qu'il avait officié l'an dernier à un plus grand nombre de mariages d'urgence que jamais auparavant et que la morale chez les gens mariés laissait également beaucoup à désirer.

Le pasteur Lewis Garnsworthy, a révélé au cours d'un forum qu'un échange de femmes était devenu un jeu à la mode en banlieue de Toronto.

Ce jeu, qui débute dans les réunions mondaines, se joue de la façon suivante: les mariés se retrouvent dans une pièce en tas sur une table. Puis chaque mari se met ensuite un bandeau sur les yeux après quoi il choisit un troussseau de clés et il se rend à la maison avec la femme du propriétaire du troussseau de clés.

"Je connais une localité où les couples mariés s'amusaient à ce 'jeu de clé', a dit le pasteur qui s'est demandé 'qu'est-ce qu'on peut attendre des jeunes quand l'immoralité était si en évidence?'"

SADISME

MOSCOU. — Vladimir Ionesco, d'ascendance arménienne, âgé de 26 ans, surnommé par les Moscovites "le sadique à la hachette", a été appréhendé hier. Les milieux officiels de la ville de Moscou lui attribuent cinq assassinats dont trois victimes sont des enfants; mais le public soviétique, bien que très peu informé par ses journaux, sait qu'il est responsable d'une dizaine d'assassinats au moins, commis soit à la hachette, soit par étranglement.

AVIS DE DÉCÈS

LUSSIER. — A Montréal, le 15 janvier 1964, à l'âge de 77 ans, est décédée Soeur Marguerite Lussier de la communauté des Soeurs Grises, fille de feu Louis Lussier et feu Hermine Borduas, autrfois de Boucherville et de Montréal. Soeur Lussier, ayant 50 ans de vie religieuse, avait été missionnaire durant 43 ans dans les Territoires du Nord-Ouest, vicariat apostolique de MacKenzie. Elle était la soeur de Soeur Veronique Lussier de la même communauté; elle laisse en outre plusieurs autres frères et soeurs, de nombreux parents. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures, le 18 janvier, à la Maison Mère des Soeurs Grises sur la rue Guy à Montréal.

MORIN. — A Montréal, le 15 janvier 1964, à l'âge de 62 ans, est décédé Dr Alphonse Morin, dentiste, demeurant au 762 est, Beaubien. Les funérailles auront lieu samedi le 18. Le convoi funéraire partira du salon J. M. Dubreuil, au 6778, rue St-Hubert, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RESIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
6603 BOUL. ST-LAURENT
6520, ST-DENIS
0.256, ST-LAURENT
Tél.: 277-5700

La Société Canadienne de la Croix-Rouge
Section de Montréal
La Section de Montréal de la Société Canadienne de la Croix-Rouge tiendra son assemblée annuelle à la salle Holden Fisher au Y.W.C.A., 1355 ouest, boulevard Dorchester, mardi le 11 février 1964 à 4 heures de l'après-midi, pour procéder à la lecture des rapports, l'élection des représentants officiels et l'étude de toute affaire soumise à l'assemblée.
Par ordre du Comité Exécutif,
Peter Erdos,
Secrétaire-Administratif,
Section de Montréal.

M. Carrier Fortin dépose le nouveau code du travail

QUEBEC. — M. Carrier Fortin a déposé à l'Assemblée législative le nouveau code du travail qui remplacera sept lois actuellement en vigueur. Le ministre du travail a expliqué que la partie du code concernant les employés des services publics était en suspens en attendant le rapport du comité spécial de la fonction publique qui doit siéger au cours de la présente session.

Le code comprend 143 articles et est le fruit du travail accompli, au cours de la dernière session régulière, par le comité parlementaire des relations industrielles. On sait que tous les organismes et individus intéressés ont longuement exposé leurs opinions devant le comité.

Le projet de loi abroge les dispositions d'après lesquelles une association perdait son caractère représentatif du seul fait qu'elle tolérât au nombre de ses organisateurs ou officiers une personne adhérant à un mouvement communiste ou déclarant une grève dans un service public.

Des dispositions nouvelles sont proposées aux articles 2 et 9 pour l'exercice du droit d'association dans les exploitations forestières. Le concessionnaire sera ordinairement réputé employer et tenu de permettre le passage et de donner accès au campement des salariés, à tout représentant muni d'un permis délivré par la Commission.

L'exploitant sera tenu, par ordonnance de salaire minimum et devra, sur demande écrite d'un salarié, lui avancer la somme requise pour droit d'entrée dans une association et première cotisation. L'article 37 reconnaît à toute association accréditée le droit à la retenue de la cotisation syndicale sur autorisation écrite volontaire et révocable.

Pour le règlement des différends qui surviennent dans la négociation ou le renouvellement des conventions collectives, on ne prévoit plus de conseils de conciliation. Le droit à la grève sera acquis à l'expiration du délai prévu à l'article 46, si l'intervention du conciliateur a été infructueuse.

En vertu de l'article 58, toute association accréditée ou reconnue acquiert le droit d'exercer en justice tous les recours que la convention collective accorde à chacun des salariés qu'elle représente sans avoir à justifier d'une cession de créance de l'intéressé.

Un conseil d'arbitrage ne sera constitué que sur demande écrite des parties. Chacune devra désigner son arbitre dans la demande et ne pourra nommer à ce titre un agent d'affaires, procureur, conseiller ou représentant (art. 64). La sentence sera rendue à l'effet d'une convention collective signée par elles.

Tous les griefs devront être soumis à l'arbitrage en la manière prévue dans la convention collective. Autrement, ils seront référés à un arbitre choisi par les parties ou, à défaut d'accord, nommé par le ministre (art. 88).

Le Révérend J. R. Hord, secrétaire du comité d'évangélisme et de service social de l'Eglise unie, a prêté tout son appui à la création d'une loterie régie par l'Etat parce que la province de Québec "a un urgent besoin de fonds pour financer ses programmes d'éducation et de bien-être social".

Le pasteur protestant a affirmé qu'une loterie canadienne n'aurait pas le même succès que les sweepstakes irlandais, durant la conférence qu'il a prononcée devant une cinquantaine de ministres des cinq conférences centrales de l'Eglise unie.

CHARGE D'AFFAIRES

La Fédération des Professeurs Laïques du diocèse de Saint-Jean-de-Québec désire engager un "Chargé d'Affaires". Toutes personnes qualifiées (de préférence bilingue) et ayant quelque expérience dans la négociation des conventions collectives sont invitées à poser leur candidature à ce poste.

Adresser application à la Fédération des Professeurs Laïques du diocèse de Saint-Jean-de-Québec, 190 rue Laurier, Saint-Jean, P.Q.

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que la personne ci-après mentionnée a fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
GIGNAC, Fernand	2860 boul. de la Concorde, Duvernay	Cabaret

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ce permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P.Q.

Johnson...

(Suite de la première page)

municipalités, ARDA. Aucun régime ne s'est montré aussi totalement incapable de créer de l'emploi. Ce qu'il produit de son cru n'aboutit qu'à des mesures d'étatisme et de totalitarisme.

LE MANQUE DE PLANIFICATION

M. Johnson a affirmé que le manque de planification est tel que la présente administration n'est qu'un abominable fouillis. Pour mettre de l'ordre dans les choses, il faut d'abord avoir de l'ordre dans ses idées. Le gouvernement actuel n'a aucun principe, aucun esprit de suite. Il change d'idée aussi souvent qu'il le croit utile pour justifier ses décisions après coup. Comment le ministre des richesses naturelles s'est conduit lui-même dans deux causeries prononcées sur le même sujet à quinze jours de distance. Comment le ministre de la jeunesse se conduit dans le même ouvrage. Aucune planification dans les finances. Le gouvernement actuel est totalement incapable de faire un budget et de le suivre.

La Commission des relations ouvrières devient la "Commission des relations de travail du Québec". On prévoit un président, quatre vice-présidents et six autres membres dont trois représentant les employeurs et trois représentant les salariés (art. 100).

Cependant, ces derniers ne sont pas appelés à siéger dans un litige intersyndical, savoir: une affaire où des associations de salariés sont parties opposées. De plus, le président ou vice-président, à condition qu'il soit juge de district, jugera seul les cas de congédiement pour activité syndicale.

A la disposition qui supprime le droit aux brefs de prérogative à l'encontre d'un conseil d'arbitrage, d'un tribunal d'arbitrage, d'un arbitre de griefs ou de la commission des relations de travail, l'article 122 ajoute le droit d'obtenir par requête sommaire à deux juges de la Cour du banc de la reine l'annulation immédiate d'un bref accordé à l'encontre de cette disposition.

Les forces armées

NEW-YORK. — M. Robert Temple, député libéral de Hastings South a déclaré à New-York que le budget canadien de la défense devrait prévoir 20 ou 25 p.c. de son montant total à l'achat de nouveaux équipements si les forces armées doivent rester modernes.

Il a précisé, dans un discours devant les membres du Overseas Press Club, que les frais du personnel, des opérations et de l'entretien des forces armées avaient augmenté de 45 pour cent en 1962-63 à 77,6 pour cent en 1963-64 du budget total de la défense.

M. Temple a ajouté que cet écart avait amené un retard dans l'application de certains programmes de modernisation, notamment dans la marine et l'armée.

Concours mondial de sculptures à Granby pour 1967

GRANBY. — Des sculpteurs du monde entier seront invités à l'occasion des fêtes du centenaire de la Confédération, en 1967, à exécuter des œuvres de leur choix qu'ils pourront inscrire à un concours qu'organise le Comité culturel de Granby du centenaire de la Confédération. Le comité a été mis sur pied par la Jeune Chambre de Granby et il est sous la présidence d'honneur de M. Horace Boivin, maire de Granby.

M. Horace Boivin a annoncé récemment, après 25 ans au poste de maire de Granby, sa retraite de l'arène municipale.

Ne pourront être inscrites à ce concours de sculpteurs que les œuvres taillées dans la pierre naturelle et exécutées à Granby même. Les œuvres qui vaudront des prix à leurs auteurs seront ensuite exposées en permanence dans des parcs de Granby.

Les organisateurs du concours ont fait savoir hier que des invitations à participer à ce concours seront adressées à des sculpteurs du monde entier par l'entremise des attaches culturelles des ambassades.

Petites annonces du "Devoir"

AUTOMOBILES

LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR?

ACHETEZ-EN UNE GRÂCE À UN PETIT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

CAISSE DE PRÊTS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER

Split level 7 pièces, salle de jeu, 2 toilettes, terrain closé, à la porte du pont Pie IX, \$130, par mois. NO. 1-3320. 20-1-64

A VENDRE OU A LOUER

St-Denis, chalet suisse, neuf, hiver et été, 12 pièces, 7 foyers, magnifiques vues, chauffage central, chauffage central. Prix monte-pente, droit de place, sur lac Ontario, occupation immédiate. Village suisse, 748-7205 St-Denis 424-5245. 20-1-64

DIVERS

ASSURANCES GÉNÉRALES Auto, incendie et vie. Informations: J. J. Poirier - DU. 7-2849 19-3-63

rité que nous sommes et à remplacer la constitution, à toute fin pratique, par un régime nouveau issu des ententes et des conférences fédérales-provinciales, où le Québec n'est qu'une voix parmi dix autres.

"Les constitutions, a-t-il dit, sont surtout nécessaires aux minorités. Elles sont faites, précisément pour elles, pour mettre leurs droits naturels et historiques à l'abri des caprices et des abus toujours possibles de la majorité. Ceux qui n'ont pas la force du nombre ont absolument besoin de s'appuyer sur la force du droit. Dans un pays où il y a coexistence de deux nations inégales en nombre, la constitution est l'instrument nécessaire de l'égalité."

"Une minorité qui cesse de s'appuyer sur une constitution est une minorité qui court tout droit au suicide et à l'assimilation. Tant que nous n'aurons pas au Canada une constitution nouvelle, qui soit le sceau d'une nouvelle alliance entre nos deux communautés culturelles, le gouvernement de Québec n'a pas le droit de participer au sabotage systématique de celle de 1867. Il trahit son mandat en permettant que cette constitution soit refaite à coups de précédents et de pratiques qui en contredisent la lettre et l'esprit."

"L'Etat du Québec a l'impérieux devoir de réclamer une constitution nouvelle; et, en attendant, d'exiger le respect intégral de celle que nous avons."

"Les Canadiens français n'ont jamais voulu s'isoler et se replier sur eux-mêmes. Toute leur histoire le prouve. Mais la seule alternative au séparatisme, c'est une constitution nouvelle qui fera du Canada un pays vraiment bilingue."

LONDRES. — Répondant à des questions à la Chambre des communes, sir Alec Douglas-Home, premier ministre britannique a déclaré hier que la Grande-Bretagne allait certainement étudier la suggestion de M. Khrouchchev concernant la signature d'un pacte de non-agression entre l'OTAN et le pacte de Varsovie.

Mais, a ajouté le premier ministre, le problème est de savoir si un tel pacte s'appliquerait à Berlin.

HUILE D'OLIVE VERGE
PUGET
Pour accompagner le poisson froid, ou une salade rien ne vaut l'huile d'olive
PUGET
C'est un pur jus de fruit
Agent général pour le Canada: J. Alfred Guimier, Montréal

GARÇONS DEMANDÉS

pour livraison du "DEVOIR" à domicile

DANS LES SECTEURS SUIVANTS:
COTE-DES-NEIGES — OUTREMONT — VILLE MONT-ROYAL — ROSEMONT — SAINT-LEONARD-DE-PORCELAINE — TETRAULT-VILLE — VILLE D'ANJOY — VILLERAY — CARTIERVILLE — CITE SAINT-LAURENT — DUVERNAY — LAVAL-DES-RAPIDES — PONT-VIAU — AHUNTSIC — BORDEAUX — NOUVEAU-BORDEAUX — VILLE-DES-FLURS — PREVILLE — ST-LAMBERT — BOUCHERVILLE
LE DEVOIR VI. 4-3361

Petites annonces du "Devoir"

EDUCATION

Anglais, professeur expérimenté, 20-1-64

Cours du soir de 9h - 10h - 11h 12. Cours privés individuels en français, mathématique, DACTYLOGRAPHIE. Institut Samson, 2151 est, boul. St-Joseph. LA. 6-4446. 20-1-64

ON DEMANDE

Décidé près Queen Mary, dame seule demande à partager son logement, 4 pièces, meubles, chauffés, avec dame ou demoiselle travaillant à l'extérieur. 482-4012. 19-1-64

Etudiant ou autre, emploi disponible les temps partiel. Jean Legris 725-9553. 20-1-64

Secrétaire bilingue, sténo-dactylo, demande, salaire intéressant pour personne consciencieuse et avec initiative. Tél.: 668-3781. Mlle Bompier 20-1-64

PERSONNEL

Jeunes filles célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courtois amical, agence matrimoniale, peuvent se joindre à: DuBois-Engr. Tél.: RA. 9-0680 pour inscription, envoyer \$2.00 à Caster postal 101, Station Rosemont, Montréal, Québec. 19-1-64

PROPRIETE A VENDRE

Avenue des Tilleuls, face hôpital Maisonneuve, magnifique split-level, 7 pièces, piscine, parc, 15000 \$, 868,000 comptant à discuter. Immeubles JNDam. CL. 4-6035. 20-1-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à des prix raisonnables et en très peu de temps simple, dans le dernier style. — SPECIALITE — Robes et costumes sur mesure. DROLET TAILLEUR 301 est. rue GUYER - DU. 7-2338 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Téléphone: 7-2849 19-3-63

ACCEPTEZ-VOUS ?
À VOTRE CAISSE POPULAIRE
VOIR PAGES 5 ET 12

CONVERSATION ANGLAISE
RONALD ENGLISH SCHOOL
8030 rue Saint-Denis, Montréal
Auteur-fondateur: RONALD PETTIGREW
ÉCOLE RECONNUE DE HAUTE RÉPUTATION
NOTRE MEILLEURE PUBLICITÉ: NOS ANCIENS ÉLÈVES
IMPORTANT: Assistez gratuitement à l'exposé complet de notre méthode. Nous invitons les personnes qui ont étudié différentes méthodes d'anglais, sans succès apparent, à se présenter à l'une de nos écoles. Elles seront enthousiasmées de notre mode d'enseignement.
On s'inscrit gratuitement au bureau ou au téléphone, en voyage, dans les magasins, dans les affaires.
PROFESSEURS QUALIFIÉS DE LANGUE ANGLAISE
L'inscription se fait au bureau central, 8030, rue Saint-Denis, ou après passage du cours, de 8h30 à 9h30, p.m., aux dates et aux écoles mentionnées, à savoir:
MARDI, 21 janv., Bureau central 8030 rue St-Denis
MERCREDI, 22 janv., école sec. St-Marc, 3000 est, Beaubien
LUNDI, 27 janv., école sec. St-Stanislas 1200 est, Laurier
MARDI, 28 janv., Bureau central 8030 rue, St-Denis
MERCREDI, 29 janv., école sec. St-Marc 3000 est, Beaubien
Les instituteurs et les institutrices, religieux et laïques de la C.E.C.M. s'inscrivent tous les ans à nos cours de conversation.
RENSEIGNEMENTS: DU. 8-0527

Le Québec ne peut être que l'État national des Can. - français

QUEBEC — Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, a déclaré, à Québec qu'il n'est pas possible à l'heure présente de concevoir le Québec comme autre chose qu'un État national des Canadiens français. S'adressant à un groupe de 500 étudiants de l'université Laval, il a dit que le Québec suit une route de développement économique et d'autodétermination qu'aucun peuple ne peut refuser.

"Dans une époque qui a vu le miracle de l'État d'Israël, les nouvelles structures de l'État québécois ne bouleverseraient pas l'équilibre du monde."

"Je crois que très rapidement, on va arriver à ce que cet État national soit incorporé dans une nouvelle nation canadienne", a souligné M. Lévesque.

Séparatisme

Le ministre a fait remarquer que le climat politique actuel du pays incite le Québec à se tourner vers le séparatisme.

Cependant, a-t-il ajouté, il n'entre ni dans la politique du gouvernement provincial ni dans la mienne, de l'envisager ni de près, ni de loin.

"Nous ne sommes nullement convaincus de la nécessité du séparatisme et nous lui préférons d'autres moyens tels que l'autodétermination, le développement de nos ressources et partant le développement de notre économie".

Les nombreuses réformes mises de l'avant par le gouvernement libéral depuis trois ans et demi, a encore dit M. Lévesque, conduiront nécessairement vers une nouvelle définition du Québec, une sorte d'autodétermination ou l'agressivité et le séparatisme n'auront pas leur place.

"Cela pourrait prendre la forme d'une nouvelle confédération ou d'une nouvelle constitution; nous ne le savons pas encore mais sûrement pas de séparation, d'isolement", a-t-il ajouté.

M. Lévesque a répété que le gouvernement du Québec est désappointé des résultats de la dernière conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa en novembre.

Fiscalité

Le gouvernement fédéral, a-t-il dit, maintient un déséquilibre dans la fiscalité. Il ne répond pas suffisamment aux besoins des provinces du pays.

A un étudiant qui lui a demandé ce qu'il pensait de l'étalement des universités, le ministre a répondu qu'il faudrait se montrer extrêmement prudent dans ce domaine parce qu'un contrôle étatique pourrait devenir "étouffant" pour les institutions touchées.

M. Lévesque a dit que le gouvernement a décidé de créer sa propre caisse de retraite parce que le Québec a besoin de cet "outil" à l'intérieur même de la province pour poursuivre sa politique de développement économique.

Si c'était administré à l'extérieur, a-t-il dit, il faudrait se mettre à genoux pour tenter de ramener notre argent dans la province.

Esquimaux

Parlant du problème des Esquimaux du nord québécois, M. Lévesque a réaffirmé que ce sont là des citoyens du Québec sur lesquels la province doit avoir juridiction.

M. Lévesque, qui réclame que le gouvernement fédéral lui confie cette juridiction, a déclaré qu'on est en train de faire des "déchets" humains des 2-300 Esquimaux qui habitent le territoire québécois.

En outre, a-t-il continué, comment concevoir que l'on veuille imposer la langue anglaise à ces Esquimaux qui, après tout, habitent le Québec.

Fusion de deux grands syndicats

Deux syndicats internationaux groupant au total 60.000 employés viennent de se fusionner. Il s'agit des Lithographes unis d'Amérique (ind.) groupant 40.000 membres et de l'Union internationale des photographes d'Amérique (AFL-CIO, CTC) qui compte 20.000 membres.

Selon des rapports émanant de New York, le président des photographes, M. Kenneth Brown, aurait déclaré que 65 des 95 unités ont approuvé la fusion dans la proportion de 18.434 en faveur et 13.013 contre.

M. L.-R. Paquette, président des photographes de Montréal, et R. A. Edison, président des lithographes de la Métropole, se sont dit enchantés des résultats du referendum qui a duré six mois.

QUEBEC — Le ministre provincial de l'Agriculture et de la Colonisation a fait savoir que le gouvernement fédéral collaborera avec ceux du Québec et de l'Ontario à un programme de destruction de l'épine-vinette. Cette plante développe la rouille de la tige d'avoine, maladie qui entraîne dans le Québec et l'Ontario des pertes annuelles se chiffrant par quelque \$4 ou \$5.000.000.

MAINTENANT \$20.000

Un médecin remet \$1.000 à Chaput

M. Marcel Chaput a reçu hier un montant de \$1.000 en billets de \$20 d'un médecin, le Dr. Roger Lemieux, de la rue Willowdale, à Outremont.

C'est la première fois depuis les 59 jours qu'il jeûne pour propager la cause de l'indépendance du Québec, que M. Chaput reçoit un montant aussi considérable d'un individu.

Cette somme est arrivée hier après-midi au secrétaire du Parti républicain du Québec, portant le montant total des fonds recueillis à \$20.000. M. Chaput espère obtenir \$50.000.

Un médecin qui a examiné le chef républicain mardi à toute force déclaré que ce dernier devrait s'attendre d'ici quelques jours à un déclin rapide de ses forces. "La santé de M. Chaput, a dit le Dr. André Grenier, semble bien rendue à son extrême limite. Il est tout à fait étonnant qu'un homme ait pu résister aussi longtemps à un tel régime."

M. Chaput a déclaré par la suite qu'il continue de jeûner, mais qu'il avisera d'ici quelques jours.

De son côté, le Parti républicain du Québec a fait parvenir aux journaux un communiqué dans lequel il rappelle que Marcel Chaput a choisi la non-violence et qu'il a essentiellement besoin des \$50.000 convoités "pour pouvoir continuer la lutte contre le colonialisme".

"Après 60 jours de jeûne, nous croyons qu'il est temps que les sociétés nationalistes canadiennes-françaises réagissent, affirme le PRQ, sans quoi elles auront sur la conscience, avec l'ensemble de la population, la ruine physique d'un grand patriote, fidèle à son idéal".

Le PRQ affirme de plus qu'il y a quelques jours à Ottawa, les "Canadiens français ont appris à leurs frais et dépens que malgré les ronflants discours de nos politiciens, il est toujours criminel d'afficher des pancartes françaises dans la capitale des autres. Ils ont dû payer \$5 chacun pour avoir tenté de "franciser" Ottawa."

"Pendant que des milliers de petits faits comme celui-ci se produisent quotidiennement, Marcel Chaput risque de mourir dans un effort suprême pour faire comprendre aux siens que leur seule patrie, c'est le Québec."

Incidents à Irving: Le syndicat tient la compagnie responsable

Un représentant syndical affirme que la responsabilité des incidents survenus depuis le début de la grève des quelque 150 employés affectés à la livraison chez Irving Oil, Québec, ne peut être imputée au syndicat.

M. Paul Desautels, du syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (CTCA), souligne que "chose étrange, il n'y a eu aucun incident aux établissements de Varennes, Ste-Rosalie, Granby et Drummondville, localités où la compagnie n'a, jusqu'à présent, commis aucune provocation envers les grévistes. Les incidents survenus dans d'autres endroits ont été délibérément provoqués par la compagnie".

M. Desautels a exprimé l'espoir que la compagnie acceptera de régler le différend autour de la table de négociations. "Les breis d'injonction, les actes de provocation, l'engagement de scabs, n'ont jamais réglé un seul problème ouvrier", a-t-il dit.

CONGRÈS CONSERVATEUR

WINNIPEG — L'organisateur national du parti conservateur, M. Gordon Churchill, s'oppose à la tenue d'un vote secret sur la motion de confiance à l'endroit de M. Diefenbaker, qui sera présentée lors du congrès national du parti à Ottawa au début de février. Une telle procédure constituerait selon lui un précédent gênant. Il a ajouté que les délégués au congrès n'auront pas de mandat précis de leur association de comité sur cette question. On se rappelle que les jeunes conservateurs du Québec et de Toronto se sont faits les défenseurs de l'idée d'un vote secret.

LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI 17 JANVIER 1964

Le conseil municipal nommera 2 nouveaux directeurs de service

M. Aimé Desautels, architecte succédera à M. Claude Robillard à la direction du service d'urbanisme de Montréal.

Sa nomination, recommandée par le comité exécutif, sera soumise à l'approbation du conseil municipal lundi soir en même temps que celle de M. Jean-Louis Renaud à la direction du service des achats et magasins, qui succédera à M. Gérard Bastien.

L'ordre du jour de la séance du conseil de lundi compte 41 articles dont le bill de Montréal et diverses expropriations pour fins du métro.

En outre le Conseil sera requis de nommer les membres de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance dont le nouveau président sera M. Emile Désorcy, qui succédera à M. Paul Sauriol.

Les autres membres dont la nomination est recommandée par l'exécutif sont: Mme R. G. Gilbride, vice-président, M. Paul Côté, Mme Eustache-Lettier de St-Just, MM. Joe Dunne, architecte, René Dupont et Bernard Grégoire.

Au cours de cette assemblée l'administration d'aujourd'hui a aussi au Conseil de verser une subvention de \$1.500 à l'école de Tourisme de l'université de Montréal et à donner le nom de Henri Bourassa au boulevard Leduc, dans les limites du quartier de Rivière-des-Prairies. On sait que les autres municipalités que traverse ce boulevard ont accepté de substituer le nom de Henri Bourassa à celui de Leduc.

M. Aimé Desautels

Le successeur de M. Claude Robillard est à l'emploi de la ville de Montréal depuis 1954. Quatre ans plus tard, M. Desautels était nommé directeur adjoint du service d'urbanisme et en 1961-62 il fut directeur adjoint du service des permis et inspections. Il revint au service d'urbanisme où en avril 1963 il était nommé directeur intérimaire alors que M. Robillard était prêt à la Compagnie de l'exposition de 1967.

Expo: Balcer en désaccord avec Diefenbaker

M. Léon Balcer, député progressiste - conservateur de Trois-Rivières au parlement et ancien ministre des transports, a exprimé son désaccord total mercredi soir avec les affirmations de son chef, l'ancien premier ministre Diefenbaker, sur les dépenses occasionnées par l'Exposition universelle de 1967.

"Je ne partage pas l'opinion de M. Diefenbaker quand celui-ci dit que les dépenses consenties pour l'Exposition universelle sont exagérées", a dit M. Balcer. "On ne dépense pas trop d'argent car c'est pour le reste du Canada l'occasion de prouver aux Québécois que les Canadiens du Québec ont tout entier son avec eux", a affirmé le député de Trois-Rivières.

C'est la première fois, depuis le congrès conservateur de 1956, que M. Balcer exprime des vues différentes de son chef de parti, sur certaines questions politiques. En 1956, M. Balcer avait appuyé un adversaire de M. Diefenbaker, lors du choix du leader conservateur.

Les jeunes: un autre chef

Un journaliste a demandé à M. Balcer de se prononcer sur la nécessité pour les conservateurs, de nommer un nouveau chef au congrès national de leur parti qui se déroulera à Ottawa du 3 au 5 février. "Je m'en remets entièrement à l'assemblée", a répondu le député de Trois-Rivières.

Au sujet du vote secret aux assises du parti, M. Balcer a également déclaré que "Je m'en remets entièrement à l'assemblée".

Lesage et Laporte

Le danger réel, a-t-il ajouté, c'est l'exagération dans le langage comme la menace de ceux qui tentent de nous diviser.

M. Balcer a condamné l'attitude de MM. Lesage et Laporte, respectivement premier ministre du Québec et ministre provincial des affaires municipales.

Reconnaissant qu'il était légitime, pour M. Lesage, de demander plus du gouvernement

L'Hydro achète la Coopérative d'électricité d'Abitibi-Est

AMOS. — Lors d'une réunion générale spéciale tenue à Amos mercredi soir, les actionnaires de la Coopérative d'électricité d'Abitibi-Est, dont le siège social se trouve à Barraboute, ont voté à l'unanimité tout le réseau de cette coopérative à l'Hydro-Québec, pour la somme de \$795.069. L'offre avait été faite par le ministre des richesses naturelles M. René Lévesque, dont il est le responsable auprès du conseil des ministres.

Les parts sociales de cette coopérative s'élevaient à \$376.736 avec un surplus accumulé de \$243.448. L'offre solide était donc de \$620.185. Cependant, l'Hydro-Québec consent à absorber 50 pour cent des prêts consentis par l'Office de l'électrification rurale, ce qui totalise \$349.768. On ajoute le montant de \$174.884 qui sera versé par l'Hydro-Québec. La résolution de vente pour un montant de \$795.069 a été acceptée en bloc par les 4.208 sociétaires. Il s'agit en effet de la 23e assemblée au sujet des ventes des coopératives d'électricité à l'Hydro-Québec. Il y a au total 45 coopératives d'électricité rurale dans la province de Québec.

La ville de Montréal veut subventionner la restauration des édifices historiques

La ville de Montréal déterminera la subvention annuelle au propriétaire qui effectue des travaux de restauration à un immeuble situé dans le secteur de Montréal déclaré historique par l'arrêté en conseil No 26, du 8 janvier 1964.

Récemment, à la requête de Montréal, le cabinet provincial a sur recommandation de la Commission des sites et monuments historiques, décrété que la partie du Vieux Montréal comprise entre le fleuve St-Laurent, les rues McGill, St-Jacques, Notre-Dame et Berri, est de caractère historique.

Cette décision oblige tout propriétaire d'édifice situé dans ce secteur à obtenir un permis de la Commission provinciale pour démolir, restaurer, agrandir ou reconstruire.

La ville de Montréal, cependant, veut encourager la restauration des édifices à caractère historique situés dans ce secteur et c'est pourquoi elle demande la permission d'accorder une commutation de taxe à tout propriétaire qui procédera à une restauration selon les exigences que déterminera le service d'urbanisme.

La disposition du bill de Montréal concernant cette requête se lit comme suit:

"Le conseil peut, par règlement et aux conditions qu'il détermine, verser une subvention annuelle au propriétaire qui effectue des travaux de restauration à un immeuble situé dans le secteur de Montréal déclaré historique par l'arrêté en conseil No 26, du 8 janvier 1964."

Dans son bill, la ville de Montréal demandera aussi que tout l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967 comprenant l'île Ste-Hélène agrandie et la future île Notre-Dame, soit versé dans le territoire de Montréal.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a expliqué qu'une fois que Montréal aura la juridiction territoriale de tout ce territoire des ententes interviendront avec les gouvernements provincial et fédéral relativement aux titres. La ville veut devenir propriétaire de l'emplacement afin de pouvoir en disposer à sa guise après l'exposition.

Le bill de Montréal qui sera soumis à l'approbation du conseil municipal lundi soir comprend 23 articles et deux approbations d'actes.

Il n'est aucunement question d'annexion dans le projet de bill. Sauf la clause concernant la juridiction territoriale de l'île Notre-Dame qui intéresse la ville St-Lambert il n'y a qu'une seule autre clause qui

Rail: MacEachen devra intervenir

Les négociations entre les représentants des sociétés ferroviaires et les employés de chemin de fer non-itérants ont été rompues hier.

"Les deux parties ont reconnu qu'aucun progrès véritable n'a été réalisé", a déclaré M. D.I. McNeil, principal porte-parole des compagnies, à l'issue d'une séance de négociations d'une heure.

"La prochaine démarche consistera à demander au ministre fédéral du travail, M. Allan MacEachen, d'intervenir."

La rupture est survenue peu après un ajournement au cours duquel les négociateurs syndicaux se sont consultés.

Un porte-parole des chemins de fer a reproché aux syndicats de n'avoir manifesté aucune flexibilité dans leur demande de parité de salaires avec l'industrie des produits non périssables et, qu'à cause de cela, il était inutile de poursuivre les négociations.

M. Frank Hall, président du comité commun des cheminots non-itérants, a refusé de faire des commentaires sur la rupture des négociations.

Les négociateurs syndicaux se sont retrouvés réunis pour la première fois hier depuis le début des négociations collectives. Les 15 unions internationales et la Fraternité canadienne des cheminots ont fini par trouver un terrain d'entente mercredi. Ils étaient en désaccord depuis la mi-octobre mais la Fraternité canadienne s'est ralliée aux unions internationales après

Référendum à Saraguay le 12

L'annexion du village de Saraguay à Montréal fera l'objet d'un référendum qui aura lieu le 12 février prochain.

Mercredi soir, à l'issue de l'assemblée des propriétaires convoquée en vertu de la loi pour prendre connaissance du règlement d'annexion qui avait été adopté par le conseil municipal de Montréal et celui de Saraguay, 40 propriétaires de ce village ont réclamé la tenue d'un référendum. La loi prévoit que si moins du quart des électeurs demandent le référendum, celui-ci est refusé et l'annexion se fait automatiquement. A Saraguay, on compte 107 électeurs, ce qui veut dire que le nombre de ceux qui ont demandé un référendum étant supérieur au quart, le greffier Robert Sabourin devait fixer la date du scrutin.

L'assemblée avait été convoquée pour sept heures et environ 30 propriétaires ont répondu à l'invitation. Après la lecture du règlement d'annexion, M. Sabourin a invité les contribuables désirant un référendum à inscrire leur demande. Sous les yeux du maire Jean Drapau et du président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, qui avaient tenu à assister à cette assemblée, 34 contribuables se sont levés en bloc et durant la période de deux heures qui s'est écoulée selon la loi, les autres propriétaires ont fait connaître leur désir qu'il ait scrutin.

Il est à signaler que deux échevins de Saraguay, MM. Raymond Nadeau et André Jarry, qui avaient voté contre le règlement au conseil municipal, sont parmi les requérants du référendum.

A l'issue de l'assemblée, tout en refusant de commenter le geste posé par les propriétaires de Montréal.

(Suite à la page 2)

Seulement

\$1375.

"SIMCA-5"

Sédat 4 portes
FLAMBERT NEUF!
Entièrement équipé
PLEINE GARANTIE
sur pièces et main-d'œuvre
Régulier \$1995

HATEZ-VOUS!
trois seulement

Le Mans Automobile

Ltée

4584, rue Papineau

Tél.: 526-4401



CONSEILLER JURIDIQUE

demandé par une entreprise canadienne ayant un personnel de 1.400 employés en Ontario et au Québec.

Le titulaire de ce poste devra conseiller la direction de l'entreprise sur les aspects juridiques de toute question qui lui est soumise. Il aura de plus la responsabilité d'un service juridique de qui relèveront certaines matières comme les affaires législatives, les litiges, les taxes, les contrats, les principales ententes ou transactions, les expropriations, les réclames, les actes sur biens immobiliers, les haux et les brevets.

Les candidats à ce poste doivent être membres du Barreau de la province de Québec, être bilingues, et avoir rempli pendant plusieurs années des fonctions qui leur permettent d'apprécier le mécanisme administratif. Age requis: entre 36 et 45. Salaire initial: jusqu'à \$17.500.

Toutes les offres de candidature doivent être adressées à:

JOHN HOLT STETHEM AND COMPANY LTD.

Conseillers en personnel de direction
Édifice de la Banque
Canadienne Impériale de Commerce
1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2,
Téléphone: 866-1904

Une belle occasion dans la

DIRECTION DES VENTES (Matériaux de construction)

Une compagnie montréalaise progressive et de bonne réputation fait présentement effectuer des travaux d'agrandissement dans le but de produire et de distribuer une nouvelle ligne de produits qu'une recherche approfondie a prouvé commercialement rentable.

Nous sommes à la recherche d'un gérant des ventes pour diriger cette nouvelle division. Nous voulons lui confier la responsabilité de dresser des plans de mise en marche, d'embaucher et de former une équipe de représentants qui vendront cette nouvelle ligne à des distributeurs de matériaux de construction en Ontario et au Québec. Voilà une belle occasion pour un homme compétent de jouer un rôle important dans l'organisation d'un secteur commercial depuis ses débuts.

Les candidats à ce poste devront posséder une bonne expérience de la direction et de la promotion des ventes de matériaux de construction tels que lambris ou panneaux de revêtement rigides, planches murales et contreplaqué.

Age requis: entre 30 et 45. Excellent salaire initial, bénéfices marginaux, voiture fournie.

Les offres de candidature doivent être adressées à:

JOHN HOLT STETHEM AND COMPANY LTD.

Conseillers en personnel de direction

Édifice de la Banque
Canadienne Impériale de Commerce
1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2,
Téléphone: 866-1904

ESPACE DE BUREAU

A LOUER

801 est, rue Sherbrooke

\$4,50 le pied

• Carré

• Cloisonnement

• Climatisation

• Chauffage

• Salle de conférence pour 50 personnes

• Murs Peints

• Couvre plancher

• Canalisations électriques

• Fixtures électriques

Contrôle professionnel de Montréal Inc.

527-2497

Pour comprendre les débats de la présente session, il faut lire...

POURQUOI LE BILL 60?

par PAUL GERIN-LAJOIE

En vente partout \$1.00

(Distribution: La Patrie, 180 est, Ste-Catherine - UN. 1-2701)

VIEN DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTRÉAL
V.L. 7-2225

Citons d'abord un bon nombre de ministères où les réformes administratives sont encore à l'état de projet. Ce mal est aigu dans certains ministères plus anciens, comme les finances, la santé et les affaires municipales. Mais il atteint même des ministères plus récents, notamment celui des affaires culturelles où un certain capitalisme administratif ne réussit pas à cacher une alarmante inefficacité. M. Johnson n'a pas parlé du ministère de la jeunesse, mais celui-là non plus ne brille pas toujours par sa diligence administrative: des rapports destinés à la publication y dorment depuis des

Je ne suis pas sûr que, dans l'immédiat, les réformes fiscales proposées par la commission Tremblay soient applicables. Elles étaient au moins claires et logiques. Elles tenaient même compte, d'une façon qui étonne neuf ans plus tard, des exigences d'un fédéralisme réel. Même s'il fait à ce sujet de la surenchère, on ne saurait reprocher au chef de l'opposition de s'appuyer sur ce document sérieux qui ne recut jamais, de la part des politiciens, que le "lip service" avec lequel on enterre trop souvent les résultats des travaux accomplis par les commissions royales.

formulé sa nouvelle mise en demeure. Ce délégué venait demander au ministre provincial d'aider les Esquimaux, ainsi que les Indiens de la région qui avaient aussi envoyé un message. Ces requêtes répondent aux questions soulevées par M. Favreau; les Esquimaux et les Indiens se plaignent que les autorités fédérales les empêchent de décider eux-mêmes leurs affaires et ne leur ap-

Les remarques de M. Lévesque réfutent et dissipent les inquiétudes de M. Favreau. Pourtant, le Québec n'a pas à faire la preuve de ses bonnes intentions ni de ses aptitudes à les réaliser. Car il s'agit là d'une juridiction provinciale et l'autorité fédérale qui s'exerce sur ce plan n'a plus aucune raison d'être du moment

P. S.



vées à chacune subissent

1943 — Une seule puissance avait le respect, l'admiration du monde: les Etats-Unis. Aujourd'hui, moins de vingt ans après, trois puissances font et défont le monde à leur volonté. C'est celle qui avancera ses pions le plus vite sur échiquier qu'est la terre pour annoncer ECHEC ET MAT.

A la suite des désordres de 1959, Eisenhower autorisa d'arborer côte à côte les drapeaux panaméen, et américain sur le bâtiment officiel américain de la zone, l'idée étant de porter témoignage d'une souveraineté en titre, sinon en fait, de la République de Panama. Mais la réaction fut foudroyante, et au cours de la tournée de Kennedy inaugurant un nouveau système, partout où il y aurait des drapeaux dans la zone, ceux des deux devraient flotter côte à côte. Cette mesure indisposait les étudiants américains, qui ne voulaient voir devant leurs établissements d'enseignement peler aux Latino-Américains le contraste entre le mode de vie et la prospérité des "exploités" venus du Nord et la pauvreté des populations locales... Malgré les paiements faits depuis 1904, l'assistance américaine devra sans doute être renforcée. Mais qu'il y fasse le président, qui ne pourra empêcher qu'on reparte, non seulement à La Havane et à Moscou mais aussi en Afrique et en Asie, du colonialisme américain. Johnson fut un éminent stratège au Congrès, on attend avec curiosité l'issue de cette première passe d'armes internationale.

— LE DEVOIR —

FONDE PAR HENRI ROUSSAIE LE 10 JANVIER 1910

Comité de direction : André Laurendeau, rédacteur en chef : Claude Ryan, administrateur-délégué : Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint. Trésorier : Arthur Lefebvre. Directeur de l'impression : Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 et rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seul la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

Abonnements : édition quotidienne, livraison par porteur à Montréal, Québec, Lévis et Sorel; 30 Ailes, au Canada; 35 A l'étranger; \$25. Edition du samedi: 33 Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication. 1970

ANDRE BALESTARD

Paul VI a reçu Mgr Athénagoras et le ministre John Pickersgill

CITE DU VATICAN. — Paul VI a reçu hier matin en audience privée Mgr Athénagoras, métropolitain de Thiatron, envoyé du patriarche Athénagoras, chef de l'Eglise orthodoxe, après quoi le Saint-Père a accordé le même honneur à M. John Pickersgill, secrétaire d'Etat du Canada.

Le bref communiqué au sujet de la visite du ministre canadien publié par le bureau de presse du Vatican ne mentionnait pas les questions qui ont été abordées au cours de l'audience.

Au cours de l'audience accordée à Mgr Athénagoras, qui s'est déroulée dans la bibliothèque privée du souverain pontife, le métropolitain a transmis au pape un message exprimant la gratitude du patriarche Athénagoras, à la suite de leurs deux entretiens à Jérusalem, déclare-t-on dans les milieux du Vatican.

En même temps que le métropolitain de Thiatron, le Saint-Père a reçu le métropolitain Maximos de Laodicée, de passage à Rome, qui avait exprimé le désir de saluer le pape, annonce-t-on de source proche du Vatican.

Les deux métropolitains étaient accompagnés par Mgr

Jan Willebrands, secrétaire, et le père Pierre Duprey, sous-secrétaire au secrétariat du Vatican pour la promotion de l'unité chrétienne.

L'audience a duré vingt minutes. Le pape a offert aux deux métropolitains des calendriers sur parchemin et des photographies de son pèlerinage en Terre sainte.

Paul VI a également reçu hier avec Mgr Pericle Felici, archevêque, secrétaire général du concile, les membres du secrétariat général. Paul VI a exprimé sa satisfaction pour le travail accompli par le secrétariat au cours des trois dernières années pour la préparation et le déroulement de "Vatican II" et il a prodigué l'assistance des paroles d'encouragement en vue de la tâche qui reste encore à accomplir.

On apprend à ce sujet que la Commission de coordination du concile, qui a tenu hier soir sa première séance de cette année, la deuxième depuis la clôture de la deuxième session conciliaire, intensifiera ses travaux à partir du mois prochain, pendant lequel plusieurs commissions se réuniront en séance plénière.

Lui — Il me semble que je vous ai déjà rencontré quelque part.

Elle — C'est possible, je suis déjà allé là.

Et vous ?

Pouvez-vous répondre avec présence d'esprit, à des questions et objections ?

Pouvez-vous dire tout ce que vous voulez dans vos mots, à votre façon, n'importe qui, n'importe quand, n'importe où ? même debout devant un groupe de gens ?

Pourquoi ne pas vous préparer dès aujourd'hui à exprimer votre idée, naturellement et avec assurance ?

Le meilleur moyen que nous connaissions à date pour s'entraîner rapidement à dire sa pensée, c'est de participer sérieusement au cours pratique de l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce.

C'est un cours de perfectionnement que tout le monde peut suivre.

Vous aussi, vous en profiterez, quels que soient votre occupation, votre âge et votre degré d'instruction.

Venez juger vous-même les techniques modernes et condensées qui ont aidé depuis 1954 plus de 5000 gradués parmi lesquels nous comptons des journalistes, chiropraticiens, mères de famille, menuisiers, dentistes, vendeurs, électriciens, religieux, joueurs de hockey et des gens de centaines d'autres occupations.

Mesdames, messieurs, vous êtes invités à notre cours-démonstration, gratuitement, sans aucune obligation. Vous verrez que c'est un vrai bon cours, un cours garanti. Pensez 1967 ! Préparez-vous aujourd'hui.

Rendez-vous à l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 166 rue Berri, et prenez l'ascenseur), vendredi, 17 janvier, ou mardi, 21 janvier, à 8h, p.m.

Pour obtenir le prospectus gratuit, téléphonez à 842-8186.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Colombia : un autre retard ?

OTTAWA. — Le général A.G.L. McNaughton a déclaré que la signature du traité canado-américain concernant l'aménagement du Columbia, qui devait avoir lieu le 22 janvier à Washington, devrait être retardée jusqu'à ce que le Parlement ait eu l'occasion d'étudier toute la question.

Exporter plus de produits

TORONTO. — Le président de la Banque de Montréal, M. G. Arnold Hart, a déclaré hier à Toronto que le Canada devrait vendre plus de produits finis aux pays étrangers et continuer d'accueillir les investissements étrangers s'il veut obtenir une expansion économique considérable durant les années 1960. Enfin, on conteste l'annonce souvent prise pour acquis que les produits finis au Canada ne peuvent pas affronter la concurrence sur les marchés mondiaux, a-t-il précisé. Quant aux vastes richesses naturelles que le Canada a, on se rend compte qu'elles ne suffisent pas à assurer la prospérité.

5,700,000 véhicules étrangers

OTTAWA. — Le Bureau fédéral de la statistique a révélé hier qu'un nombre record de véhicules étrangers, soit 5,746,213, sont entrés au Canada l'an dernier; ce nombre représente une augmentation de 5,5 p.c. sur le sommet antérieur qui a été atteint en 1962. L'Ontario vient au premier rang avec 5,663,800 véhicules et le Québec vient au deuxième rang avec 666,218 véhicules; dans les deux cas, il s'agit de légères augmentations sur l'année précédente.

Blé : réduction des stocks

Dans son rapport annuel, publié hier, le Conseil international du blé prévoit que les stocks mondiaux de blé tomberont probablement, à la fin de l'année céréalière en cours, à leur plus bas niveau depuis 1952-54. Mais il précise que cette diminution, résultant d'une forte augmentation du commerce mondial due aux intempéries qui ont ravagé les récoltes dans diverses parties du monde, se révélera peut-être exceptionnelle. La réduction des stocks aura peut-être des effets bénéfiques qui se répercuteront au-delà de l'année en cours. Mais elle ne signifie pas que les tendances à long terme affectant le marché du blé (production excédentaire, contraction des marchés commerciaux, etc.) se soient renversées. Le rapport indique qu'en 1962-63, la récolte mondiale a atteint le niveau record de 235 millions de tonnes, 25 millions de plus qu'en 1961 et 7 millions de plus que le record antérieur datant de 1958.

Décès du sénateur Campbell

TORONTO. — Le sénateur Gordon Peter Campbell, de Toronto, est décédé durant la nuit de mercredi à jeudi dans un hôpital de Toronto. Il était âgé de 65 ans; il avait été nommé sénateur le 21 février 1943.

Pearson : 6ème anniversaire

OTTAWA. — Le premier ministre intérimaire, M. Lionel Chevrier, a transmis hier un télégramme de félicitations et de meilleurs vœux à M. Lester Pearson, actuellement à Paris, à l'occasion du 6ème anniversaire de son élection à la direction du parti libéral fédéral.

Un centre bi-culturel ?

M. Edward J. Little, vice-président de la Société canadienne des relations publiques, a proposé hier la création d'un centre canadien pour promouvoir les échanges culturels entre les Canadiens de langue française et de langue anglaise. Suggérant aussi de créer un ministère fédéral des affaires culturelles ou bi-culturelles, M. Little a précisé que ce "serait beaucoup plus pratique, profitable et adéquat qu'un Centre national".

L'abbé O'Grady est décédé

OTTAWA. — M. l'abbé Francis O'Grady, directeur de l'Office de l'Amérique latine à la Conférence catholique canadienne, est décédé subitement mercredi, à l'âge de 47 ans. Il a été foudroyé à son bureau par une crise cardiaque et est mort à l'hôpital général d'Ottawa quelques heures plus tard. M. l'abbé O'Grady appartenait à la Société des Missions-Étrangères de Scarborough depuis 1938, et il a séjourné pendant neuf ans en République Dominicaine. Il laisse dans le deuil une sœur, Agnès, d'Ottawa, et deux frères, Emmet O'Grady, professeur à l'université d'Ottawa et Joseph J. O'Grady, de Toronto. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 11 heures, à l'église St-Joseph, d'Ottawa. Le corps sera ensuite transporté au séminaire des prêtres des Missions-Étrangères à Toronto, où un autre service funéraire sera chanté lundi matin. Le corps sera inhumé à Toronto.

Diefenbaker est de retour

VANCOUVER. — Des rencontres avec les représentants du parti conservateur et de nombreux discours ont occupé chacune des minutes que M. John Diefenbaker a passées à Vancouver, mais ce fut, selon le chef de l'opposition lui-même, les plus belles vacances de sa vie. M. Diefenbaker a passé dix jours sur la côte ouest. Il a quitté Vancouver hier matin.

CJBC : discussion BGR - RC

OTTAWA. — La question de la conversion du poste de radio CJBC de Toronto en poste de langue française sera discutée en privé entre Radio-Canada et le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, a-t-on appris hier. Toutefois, le BGR n'a pas encore décidé si le projet de Radio-Canada au sujet de CJBC devrait être discuté lors d'une audience publique du BGR.

Ouverture des audiences de la Commission sur la fiscalité (Québec)

Les municipalités : que les commissions scolaires abandonnent la taxe foncière

A l'ouverture des audiences publiques de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité du Québec, l'Union des municipalités du Québec a demandé que les commissions scolaires se retirent du champ des impôts fonciers, et recourent au provincial.

Plusieurs porte-parole de l'Union des municipalités ont indiqué un accroissement de l'impôt provincial sur le revenu comme moyen de financer les commissions scolaires.

L'Union des municipalités signale que la somme des revenus venant des taxes scolaires dans la province atteindra probablement \$150 millions en 1963. Elle a insisté sur le fait que, advenant un retrait des commissions scolaires du champ de taxation foncière, les municipalités ne s'acquitteraient pas des fonds actuellement perçus par les commissaires.

Mais les taxes scolaires étant abolies, les municipalités pourraient augmenter légèrement, au besoin, l'impôt foncier. M. Robert Cauchon, président de l'Union, estime que "cela est présentement impossible puisque les impôts fonciers ont atteint un point de saturation".

Selon M. Marcel Marier, maire de Drummondville et ancien président de l'Union des municipalités, on a accepté dans sa ville (40,000 âmes) l'idée d'une augmentation de l'impôt provincial sur le revenu pour subvenir aux besoins de l'éducation à la condition que les taxes scolaires sur les propriétés soient abolies.

M. Marier a déclaré avoir consulté à ce sujet les membres de divers organismes de Drummondville, notamment la Ligue des propriétaires et l'Association des manufacturiers.

Là-dessus, M. Cauchon a précisé : "Bien sûr, on ne devrait pas augmenter l'impôt sur le revenu sans abolir les taxes scolaires." Il a signalé qu'il faudrait bien expliquer à la population que l'augmentation de l'impôt sur le revenu remplacerait des impôts fonciers qui seraient abolis.

Les commissaires étudieront les relations Québec-Ottawa

M. Marcel Bélanger, président de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité dans le Québec, a dit qu'il interpréterait son mandat de manière assez large pour se permettre de toucher au problème des relations fédérales-provinciales.

De son côté, M. H. Carl Goldenberg, avocat et économiste, vice-président de la commission, a pour sa part insisté hier, sur le fait que la Commission provinciale d'enquête sur la fiscalité n'a pas été instituée "pour préparer une cause sur les relations fédérales-provinciales", mais que ce n'est que par incidence que la commission abordera cette question.

Il a dit que le mandat qui lui a été confié ne fait pas spécifiquement mention des relations fédérales-provinciales, mais que ce problème s'inscrit dans la portée de ceux que la commission devra étudier.

Tel est le souhait formulé hier par le secrétaire de la province de Québec, qui représentait le premier ministre, M. Jean Lesage, devant les membres de la Chambre de commerce de Sarnia.

M. Bona Arsenault s'est réjoui du fait que les membres du gouvernement de Québec étaient invités de plus en plus souvent à exposer leurs points de vue devant des auditoires des autres provinces.

"Nous avons besoin, a-t-il ajouté, d'un dialogue plus suivi entre le Canada français et le Canada anglais afin d'en arriver à une plus grande compréhension, ce serait le point de départ pour la rédaction éventuelle d'une nouvelle constitution".

En ouvrant officiellement les audiences publiques de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, le président de la commission, M. Marcel Bélanger, a mis en relief l'importance de la participation des corps intermédiaires aux travaux de la commission d'enquête. "Les membres de la commission, a-t-il dit, sont loin de connaître tous les problèmes relatifs à la fiscalité et surtout, leurs solutions." De là la nécessité des audiences publiques.

COMPAGNIES D'ASSURANCE

Plus tard dans la journée, les compagnies d'assurance ont présenté un mémoire par l'intermédiaire de la Canadian Underwriters Association. Elles s'opposent à payer des impôts pour des services qui profitent à tout le monde.

Le mémoire de l'association indique que les compagnies d'assurance sont imposées par les municipalités de Montréal et de Québec pour payer une partie des salaires des commissaires d'incendies et, dans le cas de la métropole, des secrétaires du commissaire des incendies et des détectives.

La charte de Montréal confère le droit à la cité d'imposer les compagnies d'assurance pour une somme allant jusqu'àux trois quarts des sommes payées aux commissaires, secrétaires et détectives de la Commission des incendies.

La Canadian Underwriters Association déclare que ces services sont d'intérêt public et devraient être financés par les revenus ordinaires de la province et des municipalités intéressées.

Le fardeau de ces taxes a été jusqu'à maintenant réparti de façon inéquitable. D'ajouter l'association. Des personnes assurées payent pour des services communautaires, alors que des personnes sans assurances ne payent rien tout en bénéficiant des mêmes services.

Le dernier membre à se faire entendre hier devant la commission a été la section québécoise de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières qui a demandé que la loi sur le transfert des valeurs soit rescindée.

L'association déclare que la loi fut rédigée en 1925 et que les dernières instructions départementales aux courtiers furent émises en 1938. Au cours du dernier quart de siècle on a vu des changements et un accroissement dans le marché des valeurs.

"Les courtiers, affirme le mémoire, les marchands d'obligations et les agents de transfert doivent constamment se référer au ministre du revenu pour des recommandations verbales sur les transactions qui ne sont pas spécifiquement couvertes par la loi".

Si le décret ne peut être rescindé, l'association demande à tout le moins qu'il soit consolidé et rédigé à nouveau "pour qu'il s'applique également à tout genre de transaction", et que les nouvelles exemptions soient permises "afin d'alléger certaines inégalités".

Répondez bien !



REVUE NOUVELLE-FRANCE — NUMERO SPECIAL —

NON Au Ministère de l'Éducation

Repondons NON au BILL 60

UN DOCUMENT D'INTERET

En vente partout \$1.00 l'ex.

LE JAPON DÉCENTRALISE L'ÉDUCATION

Dans l'un des pays du monde où l'éducation est la plus avancée

"L'administration scolaire a été décentralisée. Le rôle du ministère de l'éducation est purement de coordination. — (coordination qui peut se faire en dehors de la politique d'un ministère) — Des comités locaux administrent les budgets, s'occupent des programmes, du personnel, supervisent les écoles et choisissent les livres de classe approuvés..." (Minist. des affaires étr. Japon, 1962)

PAROLES OUBLIÉES

"Il n'y aura pas de ministère de l'éducation"

M. Jean Lesage

Plusieurs journaux ont refusé nombre d'articles contre le ministère de l'éducation et le bill 60. L'opinion publique a-t-elle pu se prononcer librement ? Chercherait-on à nous imposer la censure de force ?

LA REVUE NOUVELLE-FRANCE

par H. Alain



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT ET LE DEPARTEMENT DE LINGUISTIQUE

annoncent deux

STAGES DE SPECIALISATION POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS par la méthode audio-visuelle

VOIX ET IMAGES DE FRANCE

- Sous la direction de Monsieur Jacques Delière, délégué du Centre de Recherche et d'Étude pour la Diffusion du Français (C.R.E.D.F.) et de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud.
- Premier et deuxième degré
- Méthodologie pour les écoles primaires et secondaires : "Bonjour Line"
- Dates : 27 février au 26 mars (stage intensif) 6 juillet au 15 août

RENSEIGNEMENTS : EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT,

Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal, 3

Tél.: 733-9951, postes 396, 397, 398, 229.

RA NCHE

À VOTRE CAISSE POPULAIRE

SUITE DE LA PAGE 2 VOIR PAGE 12

SHEARER LUMBER CO. LTD.

30 BOUL. STINSON MTL. (angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

ARCHITECTES

CREVIER, LEMIEUX, MERCIER, CARON

ARCHITECTES

1065 rue Pratt
Outremont - R.E. 3-7194

DAVID, BAROTT, BOULVA

ARCHITECTES

750, côte de la Place d'Armes
MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS et MATHIEU

ARCHITECTES

MONTREAL 34 — L.A. 6-3073

PAUL LAMBERT

ARCHITECTE

4050, Chemin Trafalgar
MONTREAL — WE. 7-1388

LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI

ARCHITECTES

1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 200 — R.E. 1-9611

JEAN MICHAUD

ARCHITECTE

59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775
RIMOUSKI — 723-8577

SARRA - BOURNET & AUDET

ARCHITECTES

159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994

PAUL-O. TRÉPANIÉ

ARCHITECTE

GRANBY — FR. 2-5888
MONTREAL — 276-6013

Le Conseil canadien du bien-être

désire retenir les services d'un

Secrétaire général adjoint (bilingue)

pour la

Division du Bien-être social public

FONCTIONS — Partager avec le secrétaire général la responsabilité de la mise à exécution du programme de la Division, plus particulièrement dans les aspects qui touchent les membres d'expression française. Se tenir en contact avec le personnel des services privés et y compris les organismes provinciaux et locaux de planification; organiser des projets (politique et programme) et voir à leur exécution, prendre des dispositions pour des séances d'étude, etc.

QUALITES — Formation universitaire en service social ou en sciences sociales; plusieurs années d'expérience appropriée au poste en cause, soit dans des agences privées et/ou publiques; de l'expérience en organisation communautaire est aussi souhaitable.

REMUNERATION — Echelles de traitement : \$8,000 ou \$9,000 9,000 — 10,000

L'échelle et le traitement initial dépendront des qualités des candidats.

M. Reuben BAETZ, directeur général

Conseil canadien du Bien-Être
55, avenue Parkdale, OTTAWA 3, Ontario

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE

Stable en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de motif sont aménagés à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de bureau, etc., etc. en somme

TOUT POUR LE BUREAU CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Notez notre nouveau téléphone : 861-5771

INGENIEUR

Tél. 381-6990

J. P. BEAUDRY, Ing. p.

INGENIEUR CHIMISTE CONSEIL

Chimie Industrielle - Filtration - Epuration - Mise au point - Etudes - Rapports

185 ouest, Fleury
Montréal 12, Que.

Encouragez nos annonces

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

théâtre • musique • cinéma • variétés

AU STELLA

"Un Amour qui ne finit pas"

par Jean BASILE

En un sens André Roussin a raison, comme papa ainsi que nous l'assure le titre d'une pièce connue de feu un des auteurs de boulevard, parmi les plus illustres. Il connaît son public et lui distille donc avec soin les différents poisons de la facilité: un peu d'amour, une scène de drame, des réflexions sur le mariage, côté homme et côté femme, enfin ce grain de mélancolie destiné à nous prouver qu'un amoureux n'est pas forcément un amoureux et qu'il a droit, lui aussi, à sa petite philosophie.

Donc, Messieurs dames, si vous n'aimez pas le boulevard, vous n'aimez pas André Roussin. Si, au contraire, vous voulez vous sentir intelligents et par conséquent tout comprendre sans vous creuser les méninges, ce qui est parfois très mauvais, vous riez au moment précis où Roussin veut vous faire rire et vous en sortez enrichis de quelques répliques que vous pourrez ressortir à l'occasion quand votre mari (Madame) fera des siennes.

En ce qui concerne "Un amour qui ne finit pas", c'est une pièce, on l'a compris, ni meilleure ni pire que les autres. Un travail cousu main qui repose en grande partie sur la brie des interprètes qui placent, ou ne placent pas, c'est selon, leurs bons mots. "Un amour qui ne finit pas" a la chance d'avoir mis de son côté Denise Pelletier. J'ai vu cette comédienne dans toutes sortes de rôles, souvent dans les plus dramatiques. Je la retrouve ici pétillante d'es-

prit, juste dans un rôle de femme dont on hésite à dire avec Valéry si elle est...euse,...ante ou...resse. C'est une grande comédienne qui donnerait une âme à un chausson. Elle a été pour moi le plaisir et le sel de la soirée car d'un fantôme, elle a su faire une personne humaine. La mélancolie que Roussin a voulu mettre dans sa pièce, elle l'incarne. Quant à SES répliques, elle les place sans en manquer une et même la platitude devient par la magie de cette nature quelque chose de vraiment amusant.

Françoise Faucher, assisté de son mari pour la circonstance François Cartier, se tire bien d'affaire dans le rôle difficile d'une femme qui se trouve mise d'un seul coup face à face avec l'amour. Elle a de beaux moments de sensibilité mais elle m'a paru un peu mal à l'aise. De même François Cartier qui revenait la délicate tâche d'incarner le mari plus ou moins berné. Mais ce comédien a de l'aisance et de la facilité. Tous les deux plâtraient un peu en présence du metteur en scène et de la sûreté étourdissante de Denise Pelletier.

Pierre Duden faisait sa première apparition sur une scène de théâtre à Montréal. Il s'en est sorti sans trop de mal. A sa décharge il n'était pas le personnage de son rôle. Lui, rêver à un amour qui ne finit pas? Allons donc. Il n'y a pas grand-chose à ajouter. Sinon que les toilettes de ces dames sont bien belles et que c'est une réplique de Roussin.

Intérim.



LE CRIME NE PAIE PAS (Crime does not pay), tel est le titre du film dirigé par Gerard Oury et adapté d'authentiques cas policiers pour l'écran par quatre des meilleurs spécialistes du genre français. Ce film passe actuellement sur l'écran du petit cinéma Place Ville-Marie.

Nouveaux peintres canadiens à la galerie Tate de Londres

L'exposition d'art canadien qui débutera le 3 février à la Tate Gallery de Londres sera la deuxième du genre tenue en vingt-cinq ans en cet important musée d'art moderne. Organisée par la National Gallery à la demande de la Tate Gallery, cette exposition donnera un aperçu de l'évolution la plus marquante de la peinture canadienne au cours du dernier quart de siècle.

Dans le texte de présentation du catalogue, le directeur de la Galerie nationale du Canada, monsieur Charles Comfort, s'exprime en ces termes: "Cette deuxième exposition d'art canadien à la Tate Gallery est d'un caractère très différent de la première qui eut lieu en 1938. A Century of Canadian Art, la Galerie nationale du Canada avait alors envoyé une collection électrique de peintures, de sculptures, d'objets d'art indigène et d'œuvres d'art remontant au début de la colonie française au Québec. Fait intéressant à noter, feu Eric Brown qui était alors directeur fit le compte rendu de cette exposition dans l'une des premières émissions télévisuelles de la BBC. La présente exposition est le fruit de négociations avec le directeur de la Tate Gallery, sir John Rothenstein, qui est venu au Canada assez fréquemment au cours des dernières années. Connaissant l'évolution de la culture dans notre pays, il a

pu nous donner les conseils les plus utiles."

L'exposition comprend cent trois toiles canadiennes provenant d'importantes collections publiques et particulières. A la demande de la Tate Gallery, le Conseil d'administration de la Galerie nationale du Canada a approuvé le choix de onze artistes parmi les plus importants qui se sont affirmés depuis 1938: Goodridge Roberts (Montréal), Jean-Paul Lemieux (Québec), Paul-Emile Borduas et Alfred Pellan (Montréal), Jack Shadbolt (Vancouver), Alex Colville (Sackville), Jean-Paul Riopelle (domicilié à Paris), Jean McEwen (Montréal), Harold Town (Toronto), Ronald Bloore (Regina) et Graham Coughtry (Toronto).

Chaque artiste sera représenté par près d'une douzaine de ses œuvres. Le spectateur londonien aura donc devant les yeux onze expositions qui lui permettront de mieux juger le travail de chacun, que s'il s'agissait d'une grande exposition groupant un grand nombre d'artistes qui ne présenteraient qu'une ou deux œuvres chacun, comme celle de 1938. D'ailleurs, cette dernière réunissait des objets d'art indigène et des œuvres d'art exécutées au Québec sous le régime français, ainsi que des œuvres de nombreux peintres et sculpteurs canadiens.

Le catalogue de l'exposition constitue par ses nom-

breuses illustrations en couleurs un document qui témoignera des aspects les plus importants de l'évolution de chaque artiste.

Dans son texte d'introduction, le conservateur en chef de la Galerie nationale, monsieur R. H. Hubbard, expose les grandes lignes de l'évolution dans l'art de Goodridge Roberts, Paul-Emile Borduas et Alfred Pellan, chefs de file de l'école de Montréal, ainsi que chez des peintres plus jeunes, tels Jean-Paul Riopelle, Jean McEwen et Graham Coughtry.

Il parle de la vigueur des toiles de Jack Shadbolt, du coloris et du mouvement dans les dernières huiles de Harold Town et de la blancheur et de la discrétion qui caractérisent le langage du peintre des prairies, Ronald Bloore.

Jean-Paul Lemieux et Alex Colville sont, selon monsieur Hubbard, fidèles à la tradition, au folklore et au réalisme.

L'exposition Canadian Painting 1938-1963 se prépare depuis le début de 1963, époque où les autorités de la Galerie nationale et le directeur de la Tate Gallery, sir John Rothenstein, commencèrent à régler les détails.

La dernière exposition d'art canadien envoyée en Angleterre a été la Cinquième biennale de la peinture canadienne qui s'est tenue au Commonwealth Institute l'été dernier.

Dans le monde des arts...

CINEMA

ROME — Le metteur en scène américain John Huston a annoncé à la presse que les premiers tours de manivelle de son film "La Bible", production Dino de Laurentiis, seront irrévocablement donnés au printemps. John Huston espère avoir pour les principaux rôles les concours de Richard Burton, Marlon Brando, Paul Newman, Peter O'Toole et Maria Callas. Des négociations sont en cours avec Igor Stravinsky pour la musique et avec Jack Cardiff, de Hollywood, pour la photographie.

"Notre but, a précisé John Huston, est la qualité, non le colossal. Mais il va de soi que le grand spectacle ne manquera pas."

Il utilisera le scénario de Christopher Fry et le film sera tourné en cinérama en prévoyant toutefois l'utilisation d'un unique projecteur au lieu de trois.

Comment sera tourné l'épisode de la création du monde? Le metteur en scène précise que des caméras seront employées sur toute la planète pour filmer les éléments susceptibles de restituer l'atmosphère de la création: ouragans, jets de métal en fusion dans les hauts-fourneaux...

Adam et Eve seront incarnés par des artistes inconnus. "Ils seront représentés nus, très précisément, mais avec goût et discrétion."

Afin de ne pas manquer à la vérité biblique, la production a obtenu le concours, à titre d'experts, de Mgr Salvatore Garofalo, de la commission pontificale des études bibliques, et du révérend Moïse Merchant, expert biblique anglican.

La projection durera trois heures et racontera la bible

depuis le début de la Genèse jusqu'à l'épisode d'Abraham et Isaac.

BEAUX-ARTS

NEW YORK — Guggenheim, président de la fondation Solomon R. Guggenheim, a annoncé que le premier prix du concours international Guggenheim pour 1964 a été attribué au peintre suisse Alberto Giacometti domicilié à Paris. La valeur de ce premier prix est de 10,000 dollars.

Cinq autres prix de 2,500 dollars chacun ont été décernés aux artistes suivants: Asger Jorn, de nationalité danoise, domicilié à Paris; Wilfredo Lam, de nationalité cubaine, domicilié à Abiscola Mare (Italie); Robert Motherwell, de nationalité américaine domicilié à New York; Antoni Tàpies, de nationalité espagnole, domicilié à Barcelone; Victor de Vasarely, né en Hongrie, domicilié à Paris.

Les cinq récompenses ont été attribuées par un jury international de trois membres et choisis parmi 78 peintres dont les envois sont exposés au musée Guggenheim à New York.

THEATRE

LONDRES — La dernière pièce de Peter Ustinov, "The Life in my Hands" (la vie que je tiens entre mes mains), pièce contre la peine de mort, est mal accueillie par les critiques londoniens. La "première" a eu lieu au théâtre "Playhouse" à Nottingham.

"Il faut le dire, Ustinov a troqué la plume pour un marteau de forgeron", écrit le Times.

"Le drame est bâti d'une manière assez grossière" dit le "Financial Times".

Le "Guardian" de son côté déclare: "Ustinov nous a criés d'éclats d'obus. Mais où est l'infanterie pour mener à son terme cette attaque d'envie sur nos émotions?"

"Pour la première fois de sa carrière, cet auteur a écrit une œuvre de théâtre absolument exécrable" affirme le Daily Herald.

Le thème de la pièce porte sur un jeune homme condamné à mort pour avoir violé une jeune fille de 15 ans, arrachée au surplus, qui meurt peu après le viol. Mais l'autopsie démontre que la jeune fille était atteinte d'une affection cardiaque, et que le viol peut ne pas être la cause de la mort. Le titre est justifié par le dilemme qui se pose au ministre qui peut commuer la peine.

LECTURE A CAMMAC

CAMMAC présente sa 46 lecture publique d'œuvres chorales qui aura lieu dimanche le 19 janvier à la salle Birks, 1435 Drummond, à 3h, de l'après-midi.

Cette lecture sera sous la direction de Robert Koffend et s'adressera particulièrement aux amateurs madrigaux.

AU PROGRAMME: musique de Renaissance et de folklore. ADMISSION: de 50¢ pour non-membres et membres sans carte.

La prochaine lecture aura lieu au même endroit, dimanche le 23 février, à la même heure. Claude Létourneau dirigera la lecture d'extraits de l'Oratorio de Pâques (J. S. Bach).

Horaire des spectacles

THEATRE

THEATRE ANJOU — "Chérie noire"

Tous les soirs à 8 h. dim. 8 h. 30

THEATRE LA BOULANGERIE —

(Les Apprentis-Sorciers) "Com-

plainte et Frenésie" (Jazz et

poésie) jeudi, ven., sam., 8 h. 30

9 h. 30, dim., 2 h. 30 "Nouveau Specta-

cle de Marionnettes" — dim.,

Mai: 2 h. 30.

THEATRE LES SALIMBAQUES —

(303 est St-Paul) "Connaissez-vous

la voie lactée" — jeudi, vendredi,

samedi 8 h. 30, dim., 7 h. 30.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE —

(Orpheum) "8 Femmes" — semaine

9 h. 30, dim., 7 h. 30. Rerécha. lundi,

THEATRE DU RIDEAU VERT (Stella)

"Un amour qui ne finit pas"

tous les soirs, à 8 h. 30; dim.,

mai: 2 h. 30 et 7 h. 30.

CINEMA

AHUNTSIC — "Les Femmes accusent"

— 12.45 - 3.30 - 6.31 - 10.03

"Cody" — 3.05 - 6.10 - 8.18

ALOUETTE — "Cloploplop" — Lundi

à samedi, 8.00; sam., 7.30; mai: 8.00

mer., sam., dim. et fêtes, 3.00.

AVENUE — "Heavens Above" — 3.10

3.05 - 6.10 - 7.15 - 9.25

BLOU — "Le puits aux trois vertiges"

— 11.50 - 1.30 - 6.42 - 10.18 "La

dénouement" — 1.22 - 4.37 - 8.34

CANADIEN ET PLAZA — "La Voie

de la conscience" — 12.00 - 3.30 -

6.30 - 10.00 "Jeux Précoques" —

1.45 - 4.05 - 8.25

CAPITOL — "Fun in Acapulco" —

10.40 - 12.50 - 3.05 - 5.20 - 7.30

- 9.45

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE —

Salle Alain-Resnais "Allegria"

lundi à ven., 7.30 9.30 sam., 5.30 -

7.30 - 10.00 dim., 1.30 - 3.30 -

5.30 - 7.45

— salle dorée "The Incredible

Journeys" — 1.00 - 3.00 - 7.00 - 9.00

dim., à compter de 2.00

EMPIRE (Cinéma d'essai) — "Les

Fraîches Sauvages" — semaine 8.15

sam., dim., 2.10 - 5.15 - 8.15

"La source" — semaine 6.30 - 9.30

sam., dim., 3.30 - 6.30 - 9.30

FRANCAIS — "Les Femmes d'abord"

11.45 - 3.05 - 6.25 - 9.40 "Yambao"

— 10.10 - 1.25 - 4.45 - 8.05

KENT — "The Leopard" — 1.35 -

5.00 - 8.30 - "The Wheeler Deal"

— 10.30 - 12.45 - 3.55 - 8.10 -

7.25 - 9.35

LAVAT — "Les Femmes accusent"

7.30 sam., merc., mat. 1.00 "Hud"

— à compter de 1.40

— salle dorée "The Incredible

Journeys" — 1.00 - 3.00 - 7.00 - 9.00

dim., à compter de 2.00

EMPIRE (Cinéma d'essai) — "Les

Fraîches Sauvages" — semaine 8.15

sam., dim., 2.10 - 5.15 - 8.15

"La source" — semaine 6.30 - 9.30

sam., dim., 3.30 - 6.30 - 9.30

FRANCAIS — "Les Femmes d'abord"

11.45 - 3.05 - 6.25 - 9.40 "Yambao"

— 10.10 - 1.25 - 4.45 - 8.05

KENT — "The Leopard" — 1.35 -

5.00 - 8.30 - "The Wheeler Deal"

— 10.30 - 12.45 - 3.55 - 8.10 -

7.25 - 9.35

LAVAT — "Les Femmes accusent"

7.30 sam., merc., mat. 1.00 "Hud"

— à compter de 1.40

— salle dorée "The Incredible

Journeys" — 1.00 - 3.00 - 7.00 - 9.00

dim., à compter de 2.00

EMPIRE (Cinéma d'essai) — "Les

Fraîches Sauvages" — semaine 8.15

sam., dim., 2.10 - 5.15 - 8.15

"La source" — semaine 6.30 - 9.30

sam., dim., 3.30 - 6.30 - 9.30

FRANCAIS — "Les Femmes d'abord"

11.45 - 3.05 - 6.25 - 9.40 "Yambao"

— 10.10 - 1.25 - 4.45 - 8.05

KENT — "The Leopard" — 1.35 -

5.00 - 8.30 - "The Wheeler Deal"

— 10.30 - 12.45 - 3.55 - 8.10 -

7.25 - 9.35

LAVAT — "Les Femmes accusent"

7.30 sam., merc., mat. 1.00 "Hud"

— à compter de 1.40

— salle dorée "The Incredible

Journeys" — 1.00 - 3.00 - 7.00 - 9.00

dim., à compter de 2.00

EMPIRE (Cinéma d'essai) — "Les

Fraîches Sauvages" — semaine 8.15

sam., dim., 2.10 - 5.15 - 8.15

"La source" — semaine 6.30 - 9.30

sam., dim., 3.30 - 6.30 - 9.30

FRANCAIS — "Les Femmes d'abord"

11.45 - 3.05 - 6.25 - 9.40 "Yambao"

— 10.10 - 1.25 - 4.45 - 8.05

KENT — "The Leopard" — 1.35 -

5.00 - 8.30 - "The Wheeler Deal"

— 10.30 - 12.45 - 3.55 - 8.10 -

7.25 - 9.35

LAVAT — "Les Femmes accusent"

7.30 sam., merc., mat. 1.00 "Hud"

— à compter de 1.40

— salle dorée "The Incredible

Journeys" — 1.00 - 3.00 - 7.00 - 9.00

dim., à compter de 2.00

EMPIRE (Cinéma d'essai) — "Les

Fraîches Sauvages" — semaine 8.15

sam., dim., 2.10 - 5.15 - 8.15

"La source" — semaine 6.30 - 9.30

sam., dim., 3.30 - 6.30 - 9.30

FRANCAIS — "Les Femmes d'abord"

11.45 - 3.05 - 6.25 - 9.40 "Yambao"

— 10.10 - 1.25 - 4.45 - 8.05

KENT — "The Leopard" — 1.35 -

5.00 - 8.30 - "The Wheeler Deal"

— 10.30 - 12.45 - 3.55 - 8.10 -

7.25 - 9.35

LAVAT — "Les Femmes accusent"

7.30 sam., merc., mat. 1.00 "Hud"

— à compter de 1.40

— salle dorée "The Incredible

Journeys" — 1.00 - 3.00 - 7.00 - 9.00

dim., à compter de 2.00

EMPIRE (Cinéma d'essai) — "Les

Fraîches Sauvages" — semaine 8.15

sam., dim., 2.10 - 5.15 - 8.15

"La source" — semaine 6

126 EST CHRISTOPHE COLOMB QUEBEC P.Q.

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard Gosselin

Il peut paraître un peu tôt pour parler de camping, mais comme le père de la Sablonnière sait que "rien de grand ne s'improvise" et qu'il a l'habitude de faire un succès de ses entreprises, son comité spécial a déjà commencé les travaux de préparation de son exposition de camping du printemps. Grâce à cette initiative qui a commencé il y a deux ans, les adeptes de la vie au grand air ont augmenté et le mouvement est appelé à grandir encore. Deux caractéristiques de la prochaine exposition: elle aura la jeunesse pour thème et elle limitera sa publicité aux limites de la province de Québec. Il est heureux que cette exposition existe, car elle est la seule organisée chez nous. Même le gouvernement provincial n'y fait rien d'autre que d'y déléguer un représentant qui fera un discours ronflant, mais n'y contribuera d'aucune souscription tangible. Puis-je me tromper, cette année!

Nos finissants des écoles supérieures et classiques, "suivant une vieille coutume établie", feront une retraite de "décision". Comme depuis longtemps, un grand nombre de jeunes se dirigeront vers le clergé séculier, la vie religieuse, les professions libérales. Depuis une décennie, toutefois, le nombre de ceux qui se dirigent vers le monde des affaires, de l'industrie, du commerce, a grandi et l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales leur assure une formation solide. Cette année, une nouvelle profession attirera les finissants: la carrière de professeur d'éducation physique. Même si l'autorité est lente à légiférer en ce domaine, les besoins sont grands. Ceux que cette nouvelle voie intéresse peuvent toujours s'inscrire aux cours pratiques et théoriques de Yvan Coutu, au centre Notre-Dame. Depuis 30 ans qu'il exerce cette profession, il a formé un grand nombre de professeurs, qui se sont taillé une belle place dans ce domaine.

A côté du comportement des Young et Fleming, le geste d'un Johnny Bower, qui a aidé John Ferguson à se relever après une chute, est rafraîchissant. On y retrouve la même attitude trop oubliée dans le sport professionnel. Le plus surprenant est que Bower s'est fait enguirlander pour avoir agi ainsi. Son gérant, Punch Imlach, lui a dit que "ce sont des choses qui ne se font pas."

Charles O. Finley, le propriétaire des Athletics de Kansas City manque de doigté. Il s'est fait neuf ennemis des neuf autres propriétaires de clubs de la ligue Américaine de baseball. En somme, qu'y a-t-il autour de cette dispute? Une question de piastres. Finley n'en faisait pas assez. Il veut démenager ailleurs pour en faire plus. Les autres clubs lui barrent la route, pour que la franchise retourne à la ligue, qui trouvera le moyen d'en faire. Et si Finley, acculé au mur par ses adversaires, allait prendre une action anti-monopole, contre ce trust du sport?

On a vu qu'en Afrique du Sud, les records des Noirs seront acceptés aux Jeux Sud-Africains. Mais, en dépit des déclarations de façade, on y retrouve le spectre de la ségrégation. En effet, les Noirs auront leurs tournois. Les Blancs auront les leurs. Les records établis seront reconnus mais les Blancs ne se permettront pas de concourir sur la même piste que les Noirs. C'est encore pire qu'aux Etats-Unis.

Si l'on en croit les rumeurs, il y aura encore des Six-Jours, au centre Paul-Sauvé, au printemps. C'est un petit oiseau qui nous l'a dit, parce que M. Paquin a négligé de nous inviter à cette fameuse conférence de presse, où il a lavé son linge sale en présence de son ex-bailleur de fonds, devenu son adversaire, Jean Ladouceur. Ce dernier eut l'idée de cette promotion, l'an dernier. C'est lui qui trouva l'argent pour lancer l'affaire et pour la réussir. Cette année, on l'écarte, parce qu'il en connaît moins que M. Paquin. Assez curieux, cette combine!

Les joueurs australiens sont sur le point de secouer le joug de l'Association amateur de tennis. Ils en ont assez de cette hypocrisie qui, sous le couvert de l'amateurisme, se livre à des interdictions stupides et à des marchandages qui ne font pas honneur au sport. Le mot amateur, actuellement, dans le monde entier, est probablement le terme le plus prostitué. Même ses dirigeants ne travaillent pas pour rien. Par exemple, ces parties hors-concours de hockey en Europe, parties qui attirent jusqu'à 15,000 spectateurs, sont jouées pour un prix d'admission. Où va cet argent?

Wally Butts, ancien coach de Georgia, s'est fait injurier par le Saturday Evening Post. Un jury a reconnu le libelle. Il lui a accordé trois millions de dollars en dommages et intérêts. Premier appel, double. Appel sur le fonds du litige et sur le montant des dommages. Le juge d'appel confirme le libelle de la Cour de première instance. Mais il juge les dommages exagérés. Il rend un jugement de Salomon. Il intime à Butts l'ordre d'accepter \$460,000 sinon, il y aura nouveau procès. En effet, qui prétendra que Butts pourrait gagner, comme instructeur de football, la somme de trois millions de dollars? Il lui faudrait vivre deux cents ans pour accumuler ce montant.

TRAVELAIDE ACCOMPAGNE LES CANADIENS

Ne manquez pas le voyage des sportifs à New-York les 7, 8 et 9 février. C'est l'événement de l'année. Ce grand voyage de hockey, organisé par

TRAVELAIDE sous les auspices du Touring Club Sportif et du Club des Joyeux Cavaliers Inc., partira de Montréal par train express, vendredi soir, le 7 février, pour revenir le lundi matin, à 7.00 a.m. Assistez à la joute CANADIENS-RANGERS samedi le 8. Logez samedi et dimanche au luxueux hôtel New-Yorker. Participez aux grandes réceptions qui réuniront les rédacteurs et chroniqueurs du sport et les sportifs. Il y aura de la danse, des chansons et une gaieté de bon aloi! Venez vous amuser, il y aura du plaisir pour tous à New-York. Ça ne coûte que \$44.95 et seulement 5% d'échange comprennent le billet de train, la chambre d'hôtel, les réceptions, taxes et pourboires, et les meilleurs sièges pour la joute CANADIENS-RANGERS. Seulement \$44.95.

Comme par le passé, l'organisation de ce voyage a été confiée à la grande agence canadienne-française TRAVELAIDE LEE, 1010 ouest, rue Ste-Catherine. Téléphone: UN. 1-7272 où l'on peut s'enregistrer. Les bureaux sont ouverts le soir pour mieux accommoder le public.

Giants car Jack Sanford et Harvey Kuenn sont loin d'accepter les diminutions proposées par la direction, tandis que Willie McCovey, meilleur joueur de circuits de la ligue avec 44 en 1963, croit son augmentation insuffisante.

On compte moins de buts cette année dans la ligue Nationale

MONTRÉAL. — On a compté moins de buts dans la ligue Nationale cette saison que pour le même nombre de joutes, depuis cinq ans et les Bruins de Boston sont apparemment responsables de cet état de choses. L'instructeur Milt Schmidt avait promis que ses joueurs feraient beaucoup mieux, défensivement, cette saison et il a certes tenu parole puisque les Bruins ont alloué en moyenne 3:15 buts par joute contrairement à leur moyenne de 3:71 pour les cinq dernières saisons.

Offensivement, toutefois, les Bruins ont perdu du terrain et s'ils avaient réussi à compter en moyenne 2:79 buts par joute, au cours des cinq dernières saisons, leur moyenne pour les 40 premières joutes de la présente saison n'aurait été que 2:05 buts par joute. De fait, dans les joutes où les Bruins ont joué, la moyenne des buts comptés par les deux clubs en lice a baissé de 1:30 buts par joute et c'est ce qui fait que le total du circuit est le plus petit total enregistré depuis cinq ans.

Chicago

Les Black Hawks de Chicago, pour leur part, comptent plus de buts qu'ils n'ont jamais fait dans le passé et ils semblent en voie de vouloir établir un record d'équipe. Conduits à l'attaque par leurs ailiers Bobby Hull, Stan Mikita et Bobby Ken Wharram, les Hawks ont réussi à compter en moyenne 3:22 buts par joute jusqu'ici, soit le meilleur total du circuit entier et de beaucoup supérieur à celui de 2:85 affiché au cours des cinq dernières saisons. En 1961-62, quand le Chicago comptait 217 buts par joute, son nouveau record d'équipe, il comptait en moyenne 3:10 buts par joute.

Les Hawks ont également bien fait défensivement et ils semblent décidés, là aussi, à établir un nouveau record d'équipe. Au cours des cinq dernières saisons, leur moyenne de buts alloués, par joute, a été de 2:66 et cette année, de moins jusqu'ici, les gardiens Glenn Hall et Denis DeJordy ont tenu leurs rivaux à 2:32 buts par joute. Le record d'équipe des Hawks, en défensivement, fut de 2:50 buts alloués en 1952-53 quand le Chicago accorda un total de 175 buts à ses rivaux.

Rangers

Le seul autre club à faire mieux, offensivement, cette saison, en comparaison des buts comptés depuis cinq ans

est celui des Rangers de New-York qui, en 39 parties disputées jusqu'ici, a maintenu une moyenne de 2:90 buts par joute tandis qu'au cours des cinq dernières saisons, sa moyenne avait été de 2:85. Les Rangers n'ont pu faire aussi bien défensivement toutefois et leur moyenne a été légèrement supérieure cette année puisqu'ils ont accordé 3:33 buts par joute en comparaison de 3:29 buts pour la moyenne des cinq dernières saisons.

Canadien

Les Canadiens de Montréal ont compté jusqu'ici 3:18 buts par joute tandis qu'ils avaient conservé une moyenne de 3:57 au cours des cinq dernières années et défensivement, les Canadiens ont vu leurs rivaux compter 2:64 par partie au lieu de 2:49. Les Red Wings de Detroit ont obtenu le même succès, défensivement, en conservant une moyenne de 2:98 buts contre mais offensivement, ils ont eu moins de succès avec 2:53 buts par joute en comparaison de 2:66 pour les 5 dernières années. Les Leafs de Toronto, enfin, n'ont pu faire aussi bien ni offensivement, ni défensivement. Les Leafs ont compté 2:95 buts par joute, en moyenne, en comparaison de 3:07 et ils ont alloué 2:66 buts par joute, en comparaison de 2:41 pour les 5 années passées. Dans les 1,050 joutes offertes par la ligue Nationale durant les saisons 1958-59 à 1962-63 inclusivement, les six clubs ont compté un total de 6,229 buts pour une moyenne de 5:92 buts par partie. Cette saison-ci, en 119 joutes, soit jusqu'au 12 janvier, le total a été de 667 buts et la moyenne, donc, de 5:61 buts par joute.

Moyenne

Depuis que la cédule de 70 parties par saison a été adoptée par la LNH en 1949-50, la moyenne des buts comptés dans une joute — par les deux clubs — a baissé de 5:5

en 1949-50 quand il y eut 1,148 buts comptés, à 4:8 en 1952-53 quand 142 buts de moins ont un total de 1,006 buts comptés et également en 1953-54 (1,009 buts comptés). Puis la moyenne augmenta jusqu'à 6:0 buts par joute, en 1961-62 (1,264 buts comptés). L'an dernier, la moyenne fut de 5:95 buts par joute avec un total de 1,249 buts. C'est donc dire qu'on a compté 258 buts de plus en 1962-63 qu'en 1952-53 et le président Campbell, pour sa part, explique le plus haut total de buts de cette façon:

"Vers la fin des saisons '50, les clubs ont commencé à recruter des instructeurs recommandaient surtout le hockey défensif à leurs joueurs puisqu'ils étaient d'avis que moins on commettait d'erreurs, défensivement, moins on enregistrait de défaites. Les clubs jouèrent donc du hockey beaucoup plus défensif et il y eut donc moins de buts comptés. Il devint toutefois apparent, vers 1954-55, que les infractions de retenue — soit le "holding", le "hooking" et le "tripping" — ou si vous le préférez les infractions qui consistent à retenir, à faire boucher ou à mettre un joueur en échec illégalement empêchaient les meilleurs compteurs et aussi les petits joueurs de briller comme ils peuvent le faire."

Remède

"Afin de remédier à cette situation, on décida donc de réunir les propriétaires, les directeurs-gérants, les instructeurs et aussi les arbitres et il fut décidé qu'on serait beaucoup plus sévère à l'avenir pour ce qui a trait à ce qu'on peut appeler les délits mineurs énumérés ci-dessus. Le but commun était d'en arriver à une moyenne de 6 buts par joute, pour les deux buts dans une joute régulière et il semble bien que cette moyenne de 6 buts est celle qui fait le mieux l'affaire des spectateurs des six villes du circuit et aussi celle des autorités de la ligue Nationale."

JACKSON NE CROIT PAS AUX CHANCES DU CANADA AU PATINAGE ARTISTIQUE

NEW-YORK (PC) — Donald Jackson d'Oshawa, Ontario, âgé de 23 ans, est d'avis que le Canada aura de sérieux concurrents dans les épreuves de patinage artistique aux prochains Jeux Olympiques, mais il ne croit pas qu'aucun Canadien ne soit favori dans chacune des trois catégories.

"Chez les hommes, la lutte est ouverte à tous. Dans les épreuves de doubles, l'URSS et l'Allemagne ont les plus sérieux aspirants au championnat, mais les Allemands seront favoris. Chez les dames, il faut favoriser Skoujke Dykstra des Pays-Bas, couronnée championne mondiale au cours des deux dernières années", déclare Jackson en faisant une brève analyse de la situation.

Jackson a été le premier Canadien à gagner le championnat mondial de patinage artistique. Mais lors des derniers Jeux Olympiques à Squaw Valley en Californie en 1960, il s'était classé troisième chez les hommes, méritant une médaille de bronze. Le Canada avait toutefois gagné deux médailles d'or, lorsque Barbara Wagner et Bob Paul de Toronto remportèrent les honneurs du patinage artistique en double.

Jackson, qui s'est joint à la troupe professionnelle des Ice Follies, s'était classé deuxième dans le concours pour le championnat mondial en 1960. L'année suivante il a raté une excellente opportunité de se classer premier, quand le concours fut contrarié à la suite d'une tragédie aérienne qui coûta la vie à tous les membres de l'équipe américaine.

Finalement en 1962, il réalisa sa plus grande ambition en décrochant le championnat mondial, et de façon éclatante, à Prague en Tchécoslovaquie. En effet, les sept juges lui accordèrent une mention d'excellence, pour une performance parfaite dans l'épreuve de style libre.

Jamais par le passé, un concurrent n'avait obtenu un si grand nombre de points dans une telle épreuve. Jackson couronna son rendement en exécutant un saut magistral dans lequel il effectua trois rotations, avant de retoucher la glace. Cet exploit n'avait jamais été accompli aux championnats mondiaux.

Le patineur d'Oshawa quitta les rangs amateurs en 1962 et en 1963, ce fut Don McPherson de Stratford, Ontario, un autre Canadien, qui lui succéda comme champion mondial. Mais McPherson a lui aussi embrassé une carrière professionnelle, de sorte que la lutte pour le championnat mondial cette année, est ouverte à tous.

La suprématie du Canada dans les épreuves de patinage en double se termina l'an dernier lorsque Maria et Otto Jellinek de Bronte, Ontario, succédèrent à Barbara Wagner et Bob Paul de Toronto, comme champions du monde, devinrent professionnels.

Marika Killus et Hans-Jürgen Baumbler de l'Allemagne de l'Ouest remportèrent le championnat mondial en double l'an dernier et selon Jackson, ils doivent être considérés comme favoris aux prochains Jeux Olympiques qui débiteront le 29 janvier à Innsbruck en Autriche.

"Les représentants de la Russie dans cette compétition ont fini deuxième et troisième et doivent être pris en considération", dit-il. Mais Jackson a beaucoup de respect pour le duo canadien formé de Guy Revell et Debbie Wilkes de Toronto. Ils n'ont pu participer au concours de l'an dernier, lorsque Mlle Wilkes s'est blessée au cours d'une chute à l'entraînement.

Chez les hommes

Les plus sérieux aspirants chez les hommes sont Alain Calmat de France, Manfred Schnelldorfer de l'Allemagne de l'Ouest et Karol Divin de la Tchécoslovaquie, celui que Jackson a dû vaincre pour s'assurer le titre mondial en 1962.

Jackson accorde aussi de maigres chances à Don Knight et au Dr Charles Snelling de Toronto.

Chez les dames

Jackson considère Mlle Dykstra comme la candidate à battre chez les dames, mais il accorde aussi de faibles possibilités à Wendy Griner et Petra Burka de Toronto. Regine Heitzer d'Autriche, Nicole Hassler de France pour mériter une médaille.

Jackson ne regrette pas d'avoir accepté l'offre professionnelle des Ice Follies en 1962. "J'ai pu payer les dettes accumulées pour poursuivre ma carrière chez les amateurs et récompenser mes parents pendant huit ans ont travaillé sans relâche afin que je gagne le championnat mondial", dit-il.

"Aujourd'hui mes parents ont la tâche plus facile et j'ai de aussi mon jeune frère qui fréquente l'université" ajoute-t-il.

Jackson aime bien son métier, et non seulement parce qu'il est payant. Il ressent beaucoup de joie et de satisfaction à penser qu'il peut distraire le public le peu de temps qu'il est sur la patinoire.

FORUM
Samedi, 18 janvier
à 8.00 p.m.
LIGUE DE HOCKEY NATIONALE
DETROIT
vs
CANADIENS
Sièges terrasse à \$1.75 en vente AUJOURD'HUI de 10 a.m. à 5 p.m. et DEMAIN à compter de 10 a.m. Admission générale, billets à \$1.75 et \$1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Admission générale, billets à \$1.25 en vente mercredi soir à 7 heures aux guichets de la rue St-Luc.



Il y a peu de neige mais abondamment de glace dans les Alpes, à la veille des Jeux olympiques, comme le prouve cette photo de la rivière Melchaa, qui a gelé, à cette chute.

(Photo Keystone)

Willie Mays gagnerait \$105,000

SAN FRANCISCO — William Mays a signé son contrat pour la saison 1964 avec les Giants de San Francisco. Il toucherait un salaire de \$105,000, ce qui en fait le joueur le mieux rémunéré du baseball.

Jusqu'ici trois joueurs avaient reçu des salaires de \$100,000: Joe DiMaggio, Stan Musial et Ted Williams.

En dépit d'un lent départ, la saison dernière, Mays a fini avec une moyenne au bâton de .314. Il a claqué 38 circuits et fait compter 103 points.

Il a été choisi pour l'équipe d'été des trois ans de 1954. Il y a frappé pour plus de 400.

Mays joue pour les Giants depuis 1951. En 1952 il entra dans l'armée et en sortit en 1954.

Gary Peters s'entraîne

CHICAGO — Gary Peters, le lanceur qui a été désigné la recrue de la ligue Américaine, la saison dernière, a signé un contrat pour environ \$20,000, en vue de la prochaine saison. Peters est actuellement à l'entraînement en Floride. Il n'a qu'un problème. Réduire la tonne de sa courbe qui est trop efficace.

Rich Rollins, joueur de troisième but des Twins de Minneapolis, a aussi signé son contrat, pour environ \$15,000. Les receveurs Ed Bailey et Gene Oliver ont accepté les termes des Braves de Milwaukee. Pour leur part, les Giants ont embauché les lanceurs Bob Garibaldi et Al Stanek.

Nouveau trophée

L'Armée Canadienne vient de créer un nouveau trophée à l'intention de ses tireurs d'élite, membres du club de tir de l'Armée. Le nouveau trophée porte le nom du gouverneur-général du Canada, Son Excellence Georges Vanier, et il fut autorisé par le général lui-même. Une première remise du trophée aura lieu à l'occasion de la compétition annuelle de l'Armée qui doit se dérouler au mois d'août.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 mois pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorque gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

A L'OUEST **527-3841** A L'EST

6320, Chemin Upper Lachine Montréal 29 5529, rue Papineau Montréal 34, P.Q.

Au Québec, la Kébec...



une nouvelle bière douce... ...à la saveur unique

Avant d'être appelée Kébec et d'être lancée sur le marché, la nouvelle bière douce Kébec a été soumise à plus de mille sondages (strictement anonymes) auprès des consommateurs du Québec. Ces dégustateurs, choisis dans le grand public, ont accordé à la Kébec un vote majoritaire des plus importants: c'est la bière à la saveur unique, au goût du Québec moderne.

COMMANDEZ VOTRE KÉBEC AUJOURD'HUI MÊME!



Les E.-U. et Panama finiront par s'entendre sur les mots

WASHINGTON. — La porte à des "négociations" entre les États-Unis et Panama sur le statut du canal est toujours ouverte et ne serait pas bloquée par des "discussions formelles" qui s'ouvriraient un mois après la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays.

Telle semble être l'interprétation que l'on donne ici au communiqué publié avant-hier dans la nuit à Panama City et qui paraissait constituer un accord formel entre les deux pays. Les déclarations faites dans la journée de mercredi dans les cercles officiels américains suivies de celles du président Roberto Chiari du Panama ont tout remis en cause.

On ne perd toutefois pas espoir, dans les milieux officiels américains, que la bataille d'interprétation d'un texte qui est ouverte depuis mercredi se calmera rapide-

ment. Cette attitude paraît confirmer la lueur d'espoir qui a été signalée par l'ambassadeur Trucco à Panama après une série de conversations dans lesquelles il a joué l'intermédiaire entre Américains et Panaméens.

Du côté américain, on pense que la déclaration faite par le porte-parole de la Maison-Blanche réaffirmant la double volonté des États-Unis de discuter de tous les problèmes en suspens entre les deux pays mais de ne pas le faire sous la menace, devrait constituer un élément positif dans une atmosphère d'extrême tension.

Les déclarations faites également dans l'après-midi de jeudi par le secrétaire d'État Dean Rusk devant la Commission des affaires étrangères du Sénat, telles qu'elles ont été rapportées par le sénateur William Fulbright, président

de cette commission, devraient également constituer un nouveau facteur d'apaisement.

On indique de très bonne source que le gouvernement des États-Unis n'a toujours pas été notifié officiellement de la décision panaméenne de maintenir — malgré l'accord de mardi soir — sa décision de rompre complètement les relations diplomatiques avec les États-Unis.

A l'arrière-plan de ces discussions diplomatiques et d'interprétation des textes, résident naturellement un certain nombre de problèmes politiques locaux qui revêtent, de part et d'autre, une importance certaine en année électorale. A Washington, comme à Panama City, toute politique d'abandon serait saisie par les oppositions aux hommes au pouvoir dans les campagnes présidentielles qui vont avoir lieu dans les deux pays.

Contre-proposition de LBJ à K : l'ONU pourrait avoir la responsabilité du maintien de la paix

WASHINGTON. — Le président Johnson a déjà préparé une réponse au récent message de M. Khrouchchev concernant le règlement pacifique des incidents de frontière dans laquelle il proposerait au président du conseil soviétique de soutenir dans ce but la création aux Nations unies d'un organisme chargé de maintenir la paix.

De source officielle on apprend que le département d'État a envoyé cette réponse de quatre pages aux gouvernements alliés des États-Unis pour qu'ils puissent l'étudier et communiquer en retour leurs commentaires au gouvernement américain. Selon ces commentaires, le texte pourrait être revu avant d'être adressé à M. Khrouchchev. Le texte définitif en serait rendu public samedi.

Le message soviétique daté du 1er janvier avait été envoyé à tous les pays. Il avait été reçu à Washington le 2 janvier. Il demandait essentiellement que toutes les nations s'engagent à ne pas recourir à la force pour modifier les frontières nationales, ou violer l'intégrité territoriale d'autres États et à régler les différends territoriaux par des moyens pacifiques.

M. Khrouchchev suggérait qu'un traité dans ce sens soit signé par tous les pays du monde. La réponse du président Johnson ne mentionne pas cette proposition soviétique, mais semble, en fait, la rejeter par sa contre-proposition sur ce rôle des Nations unies. Par ailleurs, le président des États-Unis soulignerait dans sa réponse que tout accord qui pourrait intervenir sur le règlement pacifique des différends frontaliers ou territoriaux, doit s'appliquer au cas de Formose. Le président du conseil soviétique déclarait dans son message du premier de l'An que le cas de Formose devait être exclu. Il soutenait la position de la Chine populaire, considérant qu'une intervention armée de ce pays contre For-

mose serait justifiée, comme le sont les guerres de libération contre le colonialisme.

Enfin, le président Johnson se proposerait de présenter sa réponse pour discussion à la conférence de Genève sur le désarmement qui doit s'ouvrir mardi.

Les États-Unis soumettront de nouvelles propositions sur le désarmement à la prochaine session de la conférence de Genève.

Les KC-135 seront bientôt livrés à l'armée française

WASHINGTON. — Le premier de douze transports à réaction "Boeing KC-135" achetés par la France aux États-Unis sera livré à l'aviation française à la fin de janvier, apprend-on officiellement au département des forces aériennes. Il est possible que la date de la livraison du premier de ces quadrimoteurs soit le 27 janvier, aux usines de la "Boeing Company", à Seattle.

Toujours de même source on précise que les onze autres transports seront livrés à la France, cette année, à raison d'un par mois. Ils serviront au ravitaillement des "Mirages III" nucléaires français.

nève, a annoncé de son côté hier M. William Foster, chef de la délégation américaine à cette session de la conférence sur le désarmement.

Sans indiquer la nature de ces nouvelles initiatives, M. Foster a simplement déclaré qu'il avait pas l'intention de les présenter en bloc au début de la conférence et qu'il les soumettrait au fil des semaines au fur et à mesure que les négociations se poursuivraient.

M. Foster a fait cette déclaration après un entretien d'une demi-heure environ jeudi à la Maison-Blanche avec le président Lyndon Johnson, consacré aux nouvelles mesures que les États-Unis entendent soumettre à la conférence de Genève.

Le président Johnson avait lui-même indiqué dans son message sur l'état de l'Union la semaine dernière que les États-Unis allaient soumettre de nouvelles propositions à la conférence sur le désarmement.

M. Foster est également directeur de l'agence américaine pour le contrôle des armements et le désarmement.

Le chef de la délégation américaine a souligné que le président Johnson manifestait un intérêt profond pour les travaux de la conférence de Genève et espérait fermement que sa prochaine session aboutirait à des résultats concrets. M. Foster a conclu en déclarant que le climat de la conférence serait

sans aucun doute meilleur que par le passé grâce aux améliorations apportées dans l'état des relations est-ouest l'an dernier par trois faits significatifs — l'établissement de la "ligne rouge" entre le Kremlin et Washington, le traité d'arrêt partiel des essais nucléaires conclu à Moscou, et la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant la limitation des emplacements d'armes nucléaires.

Le "sommel" arabe a mis au point un plan contre les projets israéliens

LE CAIRE. — De source proche de la conférence au sommet arabe, on a appris que les délégués se sont mis d'accord en principe sur un plan concernant le détournement des eaux de fleuves en Jordanie, en Syrie et au Liban, mais que ce plan ne serait pas appliqué tant que le "feu vert" n'aurait pas été donné par le commandement arabe unifié.

De même source, on a déclaré que la délégation de Koweït aurait fait savoir que ce pays était prêt à financer l'opération, mais qu'il ne disposait d'aucune armée pour participer à d'éventuelles opérations militaires. L'Arabie saoudite aurait, de son côté, fait savoir qu'elle était prête à participer financièrement à l'opération, et l'Irak financièrement et militairement.

Par ailleurs, la commission militaire permanente de la Ligue arabe s'est réunie pendant quatre heures et vingt minutes jeudi. La commission politique s'est réunie elle aussi pour rédiger les résolutions et le communiqué qui seront publiés à l'issue de la conférence. Ces résolutions et ce communiqué doivent être soumis à l'approbation des chefs d'État. Si les résolutions sont approuvées, la conférence prendra fin en matinée par la publication du communiqué.

Ludwig Erhard : développer les liens politiques de l'Europe

LONDRES. — Au terme de sa visite officielle en Grande-Bretagne, le chancelier Ludwig Erhard a évoqué hier à Londres devant la presse les problèmes européens.

Il a déclaré qu'il ne pouvait imaginer que la question d'une union politique européenne soit discutée, sur le continent, sans le désir manifesté des les pre-

miers stades, ou même dès le début, d'établir des contacts étroits et d'engager des négociations avec la Grande-Bretagne.

Ce à quoi pense l'Allemagne, a-t-il indiqué, n'est pas tant la création de nouvelles institutions que le développement de liens politiques et d'une coopération plus étroite. En conséquence, a-t-il ajouté, il ne faut pas attendre dans les prochains mois des négociations ou un accord à propos de la création de nouvelles institutions.

Le chancelier a fait remarquer que la Grande-Bretagne et les pays du Marché Commun étaient déjà liés au sein de l'union de l'Europe occidentale et que les ministres des Affaires étrangères des Sept se réuniraient à Londres la semaine prochaine.

L'Allemagne est inquiète du fait que si la communauté européenne s'en tient aux termes du traité de Rome, il ne peut en résulter qu'une Europe de technocrates et non un groupement politique.

Le chancelier fédéral a ajouté qu'il ne serait pas approprié de discuter, à ce stade, de propositions concrètes en vue de créer une unité politique de l'Europe occidentale.

Le professeur Erhard a déclaré qu'il considérait la coopération franco-allemande comme le noyau de l'unité européenne et que l'étape suivante devait être l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Quand ceci aura été réalisé, a-t-il dit, un pont aura été lancé en direction d'une communauté atlantique plus vaste ou d'un "partnership".

Il a ajouté qu'une réunion "au sommet" des six pays européens, à laquelle pourraient peut-être participer d'autres pays, constituerait l'étape finale des efforts déployés en vue de l'unité de l'Europe occidentale.

En ce qui concerne les relations est-ouest, le professeur Erhard a déclaré que les puissances occidentales examineront, au cours des prochains mois la possibilité d'une détente, mais qu'en même temps, elles doivent veiller à ne pas relâcher leur vigilance.

Le chancelier Erhard a précisé que la question de la force nucléaire multilatérale de l'OTAN avait été examinée en détail au cours des entretiens qu'il vient d'avoir avec le premier ministre britannique.

Les deux chefs de gouvernement ont étudié cette question non seulement d'un point de vue militaire mais également politique, examinant les conséquences que pourrait avoir un succès ou un échec de ce projet.

Passant au problème du coût de stationnement des forces britanniques en Allemagne, le chancelier Erhard a déclaré que les deux parties étaient d'accord sur le fait que des unités de l'armée britannique devraient continuer à être stationnées sur le sol allemand.

Il a ajouté qu'il a toujours été possible de trouver des arrangements destinés à soulager la balance des paiements britanniques et que l'Allemagne est prête à étudier avec sympathie et largeur de vue ce problème.

A SA CONFÉRENCE DE PRESSE

De Gaulle soulignera la réalité de la Chine dans le monde actuel

PARIS. — On s'attend, a-t-on indiqué de source proche de l'Élysée, que le général de Gaulle consacre une part importante de sa conférence de presse du 31 janvier à la question des relations entre la France et la République populaire de Chine, et qu'il souligne à cet égard que la Chine communiste est une réalité dans le monde moderne.

De même source, on ajoutait cependant que le président de la République n'annoncera pas que la France a décidé de reconnaître Pékin, mais on estime que ses références à cette puissance, le fait de son existence et la place qu'elle occupe dans le monde viseront à "préparer" psychologiquement les Français à cette reconnaissance.

Le président, a-t-on ajouté de même source, laissera sans doute entendre d'autre part qu'une initiative des partenaires de la France au sein du Marché commun, et particulièrement de l'Allemagne et de l'Italie, ayant pour but une relance des négociations sur l'unité politique européenne, serait bien accueillie par Paris.

Le général de Gaulle estimait en effet que le climat actuel est favorable à une telle relance mais il considérerait qu'une initiative en ce sens devrait venir d'un autre pays que la France puisque aussi bien "Plan Fouchet" présenté par celle-ci, avait été rejeté.

Le général de Gaulle estimait en effet que le climat actuel est favorable à une telle relance mais il considérerait qu'une initiative en ce sens devrait venir d'un autre pays que la France puisque aussi bien "Plan Fouchet" présenté par celle-ci, avait été rejeté.

Chou En-lai à Bamako

M. Chou En-lai, premier ministre chinois et le président Mobutu Keita se sont entretenus hier en tête à tête. Cette conversation sera suivie de deux autres d'ici dimanche.

Les observateurs estiment que les deux hommes d'État évoqueront la question de la représentation chinoise au Conseil de sécurité et aux Nations Unies ainsi que le renforcement de la solidarité afro-asiatique. On ne peut s'empêcher de penser également qu'ils discuteront de la question de la réfection des pistes sahariennes entre l'Algérie et le Mali, qui constitue un des points de l'accord signé récemment entre la Chine populaire et l'Algérie. La réouverture de ces axes routiers, permettrait notamment de développer les échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays d'Afrique noire.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

WASHINGTON. — Les États-Unis ont procédé hier dans le Nevada à une explosion nucléaire souterraine de puissance moyenne, annoncée la Commission américaine de l'énergie atomique. Cette explosion est la première à laquelle ont participé cette année les États-Unis.

WASHINGTON. — Le président italien, M. Antonio Segni, a quitté Washington jeudi matin après un séjour de 48 heures dans la capitale américaine où il a notamment conféré avec le président Johnson.

Le chef d'État italien s'est rendu à Norfolk, Virginie, où il a passé la journée au quartier général du commandement allié Atlantique. Il a quitté Norfolk pour New York en soirée.

WASHINGTON. — Le président Johnson a demandé hier au Congrès de voter un crédit de \$115 millions afin de financer les activités du Corps américain de la paix, au cours de l'année fiscale commençant le 1er juillet prochain. Cette somme est supérieure de \$19 millions au montant des crédits votés par le Congrès pour l'année en cours. Dans des lettres qu'il a adressées aux présidents et au Sénat, le président remarquait que près de 7.000 volontaires améri-

UN OFFICIER SS RECONNAÎT SES FORFAITS

FRANCFORT. — "Oui, j'ai exécuté de mes propres mains des commissaires soviétiques devant le mur noir et j'ai également participé à l'exécution par la chambre à gaz d'environ 200 hommes et femmes", telle est la déclaration faite ce matin par l'ancien officier des SS Hans Stark, 42 ans, à la septième audience du procès d'Auschwitz.

C'est la première fois depuis l'ouverture du procès qu'un accusé admet sa participation aux exterminations de détenus.

"En 1941, précise Hans Stark, j'avais tout juste 20 ans. J'étais alors chef du service de réception des prisonniers à la section politique. J'ai moi-même exécuté 4 ou 5 Russes. J'avais reçu cet ordre: "Maintenant, Stark, c'est à votre tour". Au juge qui lui demande si ces exécutions ne lui ont pas donné de remords l'accusé, qui donne une impression de franchise répond: "J'ai honte aujourd'hui d'avoir considéré à l'époque ces ordres de liquidation comme nécessaires et inévitables".

Contestant ensuite énergiquement avoir sélectionné lui-même des prisonniers pour la chambre à gaz, Stark admet cependant sa participation à une exécution par la gaz. "On m'a demandé d'aider le chef de bloc à jeter les récipients de gaz par une ouverture dans l'ancien crématoire où étaient enfermés 200 Juifs. Je ne le voulais pas, mais le commandant du camp m'a fait remarquer: "Mon cher monsieur, si vous n'allez pas tout de suite aider l'autre là-haut vous irez vous-même dans la chambre à gaz". "Et alors je l'ai fait", conclut l'accusé d'une voix morne.

L'interrogatoire permet encore de préciser que Stark a passé des bancs de l'école aux "SS". "Je n'étais pas en mesure de bien comprendre ce qui se passait, souligne-t-il, en ajoutant qu'on lui a toujours répété que "les Juifs étaient responsables de tout". Déclarant ensuite qu'il trouve que l'emploi du gaz pour supprimer des vies était inhumain et lâche, il précise cependant qu'à l'époque il n'a pas ressenti de révolte, et qu'il a approuvé ce qui se passait.

A la question de savoir s'il n'a jamais tenté de quitter le camp l'accusé répond: "En ce temps-là, on exécutait de nombreux SS".

En ce qui concerne les fusillades de détenus, enfin, Stark déclare que le chef de section Grabner l'avait avisé que les délinquants avaient été condamnés par une cour martiale. Son rôle était de les préparer en leur disant qu'ils allaient au bain.

TOUT DROIT CHEZ

Aubaine Dupuis à ne pas manquer

Dupuis

LE MAGASIN QUI VA DE L'AVANT

OUVERT
CE SOIR
JUSQU'À
9 HEURES



COMPLETS 2 PANTALONS
POUR PLUS DE DUREE

\$52.

A peine au rayon depuis 2 jours et déjà nous vous les offrons à un prix avantageux — à vous d'en profiter. Des plus nouveaux, tissus et motifs 1964, coloris

- gris moyen • bleu moyen • brun • charcoal
- olive, sobres et élégants.

TISSU WORSTED 100% LAINE

- veston droit à 3 boutons, fente au dos, épaules et revers modifiés, doublure satinée
- pantalons avec pils et glissière.

35 à 46, statures : ordinaire, courte, élancée, corpulente

PARDESSUS HAUTE
CONFECTION

Valeurs ordinaires jusqu'à 69.50

\$37.

SPECIAL
DUPUIS

SOLDE — séries déassorties, confection par manufacturier réputé. TISSU 100% LAINE AU FINI VELOURS AUSSI TWEED TOU TLAINE. Coupe masculine soignée, devant droit, épaules mi-raglan et doublure soyeuse. Col tailleur, poches avec rabat. Motifs petits et très divers, carreaux populaires en • gris moyen • charcoal • brun • bleu moyen mais non dans chaque groupe cependant. Tailles 35 à 46 toutes statures.

Bonne valeur et bas prix — Tout pour vous séduire

DUPUIS — RUE-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

232
ACCÉLÉRANCE
A VOTRE CAISSE POPULAIRE

SUITE DES PAGES 2 ET 5 — VOIR NOTRE JOURNAL DE DEMAIN